

# INFORMATION EAUX

CAHIER  
DÉTACHABLE  
RÉFÉRENCES  
SCIENTIFIQUES  
ET JURIDIQUES

Colloque International de **MEGÈVE** :  
450 Participants ont proposé une meilleure gestion  
de l'eau des montagnes

**“Conférencià Internacional  
de Organismos de Cuenca”**

Madrid - 4/6 novembre 2002

**Les nouvelles  
des Agences de l'Eau**

**Le CNFME :**

Plus de 200 stages dans le Catalogue 2003  
des Formations Continues



Office  
International  
de l'Eau



**Thonon-Les-Bains**  
25-26 novembre 2002

Assemblée du Réseau  
des Organismes de Bassin  
Transfrontaliers

CIPEL I F

Agence de l'Eau  
Rhône méditerranée corse

**Pollutec**<sup>2002</sup>  
industrie & collectivités  
Lyon - 26 au 29 novembre



# SOMMAIRE

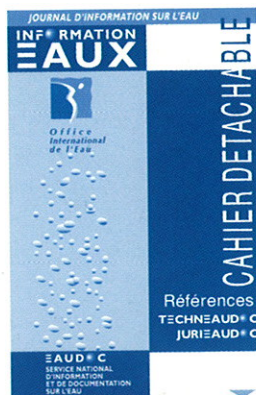
Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directeur de la publication : C. RUNEL  
Coordination : C. JUERY  
Rédacteur en Chef : D. DELAGE  
Conseiller à la Rédaction : J.A. FABY  
Maquette : N. CHAILLOU / F. RANSONNETTE  
Abonnements : N. CHAILLOU

**Abonnement 1 an**  
France : 411,46 Euro TTC  
Etranger : 341,10 Euro

**Office International de l'Eau**  
Service National d'Information  
et de Documentation sur l'Eau  
15, rue Edouard Chamberland  
87065 Limoges Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47  
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48  
E-Mail : snide@oieau.fr

Numéro Paritaire AD 234  
ISSN 0012-9003 - 48<sup>ème</sup> année



## Cahier Détachable

Documents sélectionnés et analysés  
Références récentes de JURIEAUDOC

## Nouvelles des Agences de l'Eau

- Adour-Garonne 2
- Artois-Picardie 3
- Loire-Bretagne 4
- Seine-Normandie 5
- Rhin-Meuse 6
- Rhône-Méditerranée-Corse 7

## Actualités

- Françaises 9
- Vie des Sociétés 17
- Autour du Monde 18
- Librairie 24
- Lu dans la Presse 24
- RIOB 27

## Nouvelles de l'Office International de l'Eau 28

1.000.000  
de visiteurs  
depuis  
12 mois !

Visitez aussi notre site internet :  
<http://www.oieau.org>

## Agenda des Evénements 32



**P**artant de la constatation que **les montagnes sont les "châteaux d'eau de la planète"** et qu'il faut y conduire des actions particulières d'aménagement et de gestion, 450 délégués, venus de 20 pays se sont réunis à MEGÈVE, Haute-Savoie-France, du 4 au 6 Septembre 2002, dans le cadre de "l'Année Internationale de la Montagne", avec la participation de la FAO, de l'UNESCO, du PNUE, du "Global Water Partnership" et du Réseau International des Organismes de Bassin, afin de tirer un diagnostic de la situation et de formuler les propositions qui seront présentées au Forum Mondial de l'Eau de KYOTO, Japon, en Mars 2003. Les montagnes présentent, en effet, des situations particulières :

● **Elles sont des zones de risques ;**

Avec la pente et le relief, conjugués avec une végétation souvent rase et fragile du fait d'un climat plus rude, les montagnes sont des zones d'intense érosion et de concentration rapide des eaux, qui forment les crues et inondations qui pourront être ravageuses pour les parties basses des bassins et les plaines.

● **La qualité des eaux se détériore ;**

La pollution dégrade la qualité des eaux des torrents et rivières en amont et des fleuves en aval.

● **La compétition entre les usages de l'eau est vive ;**

Les stratégies des populations, voire des pays, sont de plus en plus concurrentes et **"la solidarité amont-aval" est insuffisante !**

Dans les montagnes sèches, l'irrigation traditionnelle est la première consommatrice d'eau et sa demande augmente.

Les "canons à neige" - garantie des débuts et fins de saisons de stations de ski - consomment d'énormes quantités d'eau à l'époque d'étiage d'hiver en montagne quand les besoins en eau des communes touristiques sont au plus haut avec l'arrivée de milliers de touristes !

**Mais l'eau en montagne, au-delà des dangers qu'elle a fait courir depuis des siècles aux populations, est aussi une "source" de richesse et de développement.** Une meilleure valorisation de ce potentiel permettra de contribuer à l'aménagement du territoire et à l'économie des zones de montagne.

Les solutions technologiques existent le plus souvent même si des progrès sont toujours souhaitables. **Les principaux blocages sont essentiellement institutionnels et financiers.**

**Bien gérer l'eau des montagnes, c'est pouvoir mieux gérer l'eau des plaines et les participants ont formulé les recommandations suivantes :**

- 1 **les bassins versants sont les territoires naturels où l'eau s'écoule :** c'est à ce niveau que doivent être organisées des actions concertées.
- 2 **Une politique de gestion effective des ressources en eau doit se concevoir sur la durée et à long terme .**
- 3 **Le rôle et les compétences de chaque intervenant, ainsi que leurs droits et leurs devoirs et les modalités de leur participation et de la concertation entre eux, doivent être définis précisément, dans un cadre juridique modernisé et cohérent .**

4 **À côté des Administrations gouvernementales compétentes, la participation des représentants des Autorités locales concernées, des différentes catégories d'usagers de l'eau et des écosystèmes aquatiques, ainsi que des associations porteuses d'intérêts collectifs de la société civile, doit être assurée au sein de conseils ou comités de bassin.**

5 **Des schémas directeurs, élaborés dans la concertation, la transparence, le consensus et la co-responsabilité, doivent fixer les objectifs à atteindre à moyen terme dans chaque grand bassin.**

6 **Des systèmes intégrés d'observation et de monitoring, fiables, représentatifs et des bases de données complètes et faciles d'accès, ainsi que des programmes de recherche spécifiques, doivent être organisés.**

7 **La mise en place de systèmes spécifiques de financement, reposant sur la participation et la solidarité des usagers et des pollueurs, s'impose pour assurer la réalisation successive des programmes prioritaires d'intervention, nécessaires pour atteindre les objectifs fixés par les schémas directeurs de chaque bassin.**

L'instauration de redevances de bassin, basées sur le principe "utilisateur-payeur" et "pollueur-payeur", a démontré son efficacité partout où elle a été réalisée.

8 **Les services collectifs d'eau potable, d'assainissement ou d'irrigation gagneraient à avoir une gestion industrielle et commerciale** notamment dans le cadre de formules de partenariat public-privé et à facturer leurs prestations aux usagers à leur véritable coût avec les péréquations utiles pour permettre leur accès aux plus démunis.

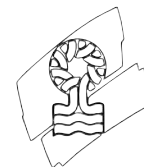
Parmi toutes les propositions on peut aussi citer :

- l'expérimentation avec certaines communes d'une **démarche de certification** pouvant déboucher sur un label de qualité de la gestion de l'eau ,
- la création d'un **réseau de bassins pilotes** à l'initiative de la FAO et l'Observatoire Européen des Forêts de Montagne,
- l'importance du **développement des réseaux d'information internationaux sur l'eau**, tels que notamment le Système Euro-Méditerranéen d'Information et de Documentation sur l'Eau ( SEMIDE ).

Megève, dont tous les participants ont souligné l'initiative, a été pressentie pour jouer un rôle de « point focal » des réflexions et les actions concrètes engagées sur l'eau en montagne et organiser dans cinq ans une nouvelle conférence pour tirer un bilan des évolutions et des résultats obtenus.

Marithé de OLIVEIRA  
Megève Tourisme  
marithe.deoliveira@megeve.com  
Christiane RUNEL  
Office International de l'Eau  
dg@oieau.fr

# ADOUR-GARONNE



## LES RÉSULTATS 2001

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne a du faire face en 2001 à des demandes d'intervention importantes de la part des communes urbaines soumises à l'obligation de mise aux normes communautaires de leurs équipements épuratoires comme aux exigences d'une politique coordonnée avec les départements, incitative pour les communes rurales.

Pour la première fois depuis le début du VII<sup>e</sup> programme, le montant des travaux aidés pour la création ou l'amélioration des **ouvrages d'épuration** (117 M€) a dépassé le montant des travaux aidés pour les réseaux d'assainissement (112 M€).

Ce constat résulte d'une tendance amorcée dès 1997 et s'explique par l'engagement, en fin de programme, des travaux de grands ouvrages d'épuration.

Avec 52,7 %, le taux global de dépollution, qui semblait marquer le pas depuis 1996, après un bond de + 5,2 % en 1999, a progressé en 2000 de + 1,6 %. Il atteint même 62,6 % pour les agglomérations de plus de 10 000 habitants situés en zone sensibles aux risques d'eutrophisation des rivières (échéance fin 1998) et 62,7 % pour celles de plus de 15 000 habitants hors zones sensibles (échéance fin 2000). Le taux de collecte est de 67 % et le rendement d'épuration de 82,3 % (76,1 % l'année précédente).

Restaurer la qualité et la sécurité de l'alimentation en **eau potable** reste l'une des priorités du VII<sup>e</sup> programme d'intervention (1997 / 2002) de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : 11,8 M€ d'aide, dont 6,5 M€ aux collectivités urbaines, pour financer 197 opérations et 39,3 M€ de travaux.

Conformément aux orientations du VII<sup>e</sup> programme et pour répondre aux objectifs du SDAGE, la politique "eau potable" de l'Agence s'est déployée pour l'essentiel se-

lon quatre axes d'interventions :

- la protection de la ressource,
- la sécurisation qualitative de l'alimentation,
- la sécurisation quantitative de la ressource,
- les économies d'eau.

Par ailleurs, 216 procédures de périmètre de protection ont été financées (1,2 M€ d'aide pour 2,1 M€ de travaux).

Au cours de l'année 2001, l'Agence de l'Eau a attribué 25,1 M€ aux **industriels** du bassin Adour-Garonne pour les investissements d'économies d'eau, de dépollution, de prévention des pollutions accidentelles... Les aides au bon fonctionnement ont visé à optimiser la gestion des rejets, le fonctionnement des ouvrages d'épuration et le traitement des sous-produits.

L'amélioration des **pratiques agricoles**, dans le double but de lutter contre les pollutions et de maîtriser la consommation d'eau, est un objectif majeur du VII<sup>e</sup> programme de l'Agence, en relation avec les directives nationales (loi sur l'eau, programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole, PMPOA volet d'élevage) et européennes (directive concernant la lutte contre la pollution des eaux par les nitrates d'origine agricole). Des aides de 12,26 M€ (80,4 MF) ont ainsi été accordées en 2001 à ces programmes d'amélioration des pratiques agricoles.

Restaurer, gérer et entretenir les **milieux aquatiques** : en comptabilisant les engagements souscrits pour la restauration des milieux aquatiques (6,8 M€) et ceux retenus au titre de la politique territoriale, les crédits consacrés par l'Agence en 2001 à la gestion des milieux aquatiques au sens large, ont été de 7,38 M€ (48,4 MF).



## UNE DÉLÉGATION DE L'AGENCE AU MAROC

Une mission d'une délégation du Conseil d'Administration s'est déroulée en février à l'invitation de la Direction Générale de l'Hydraulique du Ministère de l'Équipement du Maroc et de l'Agence du Bassin Hydraulique de l'Oum Er Rbia, à la suite de la réception à Toulouse de leur délégation en juin 2001.

L'objectif principal était la signature d'un accord de jumelage entre les deux Agences, s'intégrant dans l'accord technique qui vient d'être renouvelé entre la Direction Générale de l'Hydraulique et la Direction de l'Eau.

Le programme du circuit et des visites a permis à la délégation de juger de la variété et parfois de la gravité des problèmes de l'eau auxquels sont confrontés ses partenaires (le beau temps qui n'a pas failli à illustré la gravité de la sécheresse que subit cette année encore le territoire marocain), ainsi que des réalités économiques et sociales qui les entourent.

Rappelons que l'Oum Er Rbia ("la mère du printemps") est le plus long fleuve marocain (560 km) et qu'il draine le territoire le plus étendu des 7 Agences de l'Eau prévues par les Autorités marocaines.

## COMITÉ DE BASSIN : NOUVEAU MANDAT POUR JEAN FRANÇOIS-PONCET

Jean François-Poncet a été reconduit dans ses fonctions de Président de cette assemblée. Ancien Ministre, Sénateur et Président du Conseil Général de Lot-et-Garonne, il assume la présidence du "parlement de l'eau du grand Sud-Ouest" depuis plus de vingt ans.

Son mandat lui permettra de continuer à animer la politique de l'eau du Bassin Adour-Garonne pour les trois années à venir.

Jacques Bex, Président de la Chambre d'Agriculture du Lot, est désormais le premier vice-président, succédant ainsi à Philippe Lalet, Président de la FENARIVE (Fédération Nationale des Entreprises Riveraines).

**AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE**  
90, rue du Férétra - 31078 TOULOUSE CEDEX  
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28  
[www.eau-adour-garonne.fr](http://www.eau-adour-garonne.fr)

## QUALITÉ DES PLAGES 2002

Le 2 juillet dernier, Alain STREBELLE, Directeur de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, a présenté la carte de la qualité des plages. Le classement, établi à partir des dernières analyses est le suivant : 42 plages du littoral de Bray Dunes à Mers-les-bains ont fait l'objet d'un classement au titre de la saison balnéaire 2002 :

- 10 plages sont classées A (bonne qualité)
- 29 plages sont classées B (qualité acceptable)
- 3 plages sont classées C (eau momentanément polluée)

Ces résultats sont obtenus à partir des résultats d'analyses réalisées par les DDASS en 2001 (11 à 21 prélèvements sur les 47 zones fréquentées par les baigneurs entre juin et septembre).

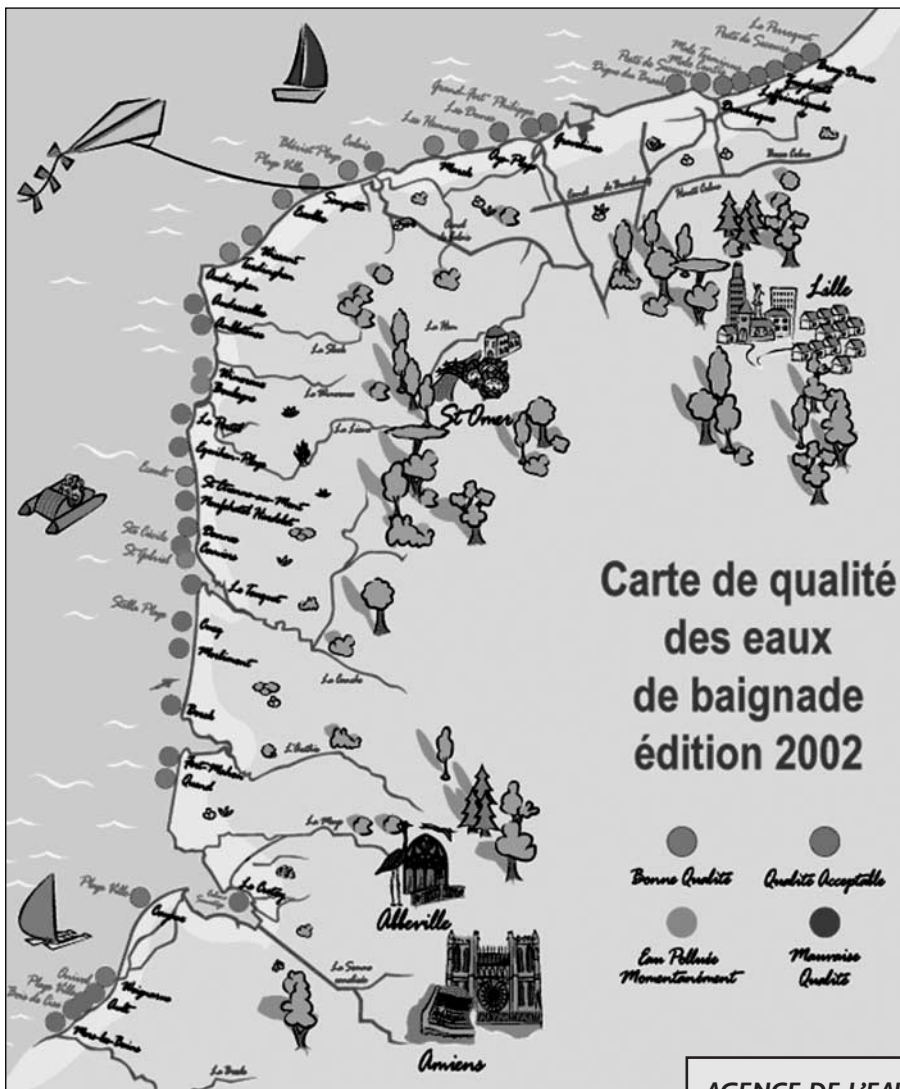
En octobre 1988, 50 % des "baignades de France métropolitaine" classées D se trouvaient entre Bray Dunes et Mers-les-Bains.

Aujourd'hui, on considère que la reconquête des plages est effective : la baignade peut se pratiquer partout sur le littoral Artois-Picardie conformément aux normes sanitaires en vigueur.

Toutes les collectivités se sont mobilisées et ont investi pour collecter et traiter toutes les eaux usées et obtenir ces bons résultats ; sur le littoral, les équipements de traitement des eaux usées sont "surdimensionnés" pour accueillir la population estivale.

La pollution des baignades étant d'origine bactériologique, un dernier traitement (chlore ou ozonation) avant le rejet des eaux épurées dans le milieu naturel s'impose.

Ces exigences se répercutent sur le prix de l'eau qui est plus élevé sur le littoral (3,28 € contre 2,99 €), soit 10 % de plus en moyenne.



Une nouvelle directive européenne "baignades" est en préparation, les nouveaux paramètres et la révision des seuils de déclassement sont particulièrement sévères. Son application entraînerait un déclassement de 29 % des plages.

□ A signaler sur le site du Ministère de la Santé, de la Famille et des Personnes Handicapées une rubrique permettant de connaître la qualité de l'eau de toutes les plages françaises :

<http://baignades.sante.gouv.fr>

**AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE**  
200 rue Marceline - B.P. 818  
59508 DOUAI CEDEX  
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28  
[www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)



## RÉUNION DU COMITÉ DE BASSIN

Le Comité de Bassin Loire-Bretagne réuni le 4 juillet, sous la Présidence d'Ambroise Guellec, ancien Ministre, a examiné :

- les orientations du programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne 2003-2004,
- le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Vilaine, sur lequel le Comité était appelé à rendre un avis formel.

### LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU POUR 2003-2004 :

Il s'inscrit pour l'essentiel dans la continuité du programme en cours, démarré en 1997 et qui arrive à son terme fin 2002. Ses priorités iront au respect de nos engagements européens dans le domaine de l'épuration des eaux usées domestiques (directive eaux résiduaires urbaines) et de la maîtrise des pollutions d'origine agricole (directive nitrates).

Les objectifs de dépollution des rejets industriels, de restauration de la qualité des eaux destinées à la production d'eau potable, de gestion de la ressource en eau, d'entretien des milieux aquatiques, seront également poursuivis.

S'agissant des redevances payées par les usagers de l'eau, et qui permettent de financer les aides aux maîtres d'ouvrage, le Comité de Bassin souhaite que s'amorce un rééquilibrage progressif entre les différentes catégories d'usagers. Les usagers domestiques, principaux contributeurs au budget de l'Agence, verront leur redevance diminuer sensiblement par la baisse du coefficient de collecte.

Ces orientations seront présentées aux acteurs de la gestion de l'eau à l'occasion des commissions géographiques réunies en septembre et octobre 2002 et qui prépareront l'avis final du Comité de Bassin.

- **Le projet de SAGE Vilaine a été présenté par Pierre Méhaignerie, Président de la Commission Locale de l'Eau et ancien Ministre.**

Avec 11 190 km<sup>2</sup> et 535 communes concernées, c'est le plus étendu des projets de SAGE en France. C'est aussi le deuxième SAGE à aboutir en Loire-Bretagne, après le SAGE Logne-Boulogne-Ognon-Grand-Lieu. Son enjeu principal est la restauration de la qualité des eaux destinées à la production d'eau potable.

Le Comité de Bassin a émis, à l'unanimité moins 10 abstentions, un avis favorable au projet de SAGE, en soulignant la qualité du document et l'intensité de la dynamique créée pendant plusieurs années autour du projet. Le Comité de Bassin s'est félicité "de l'ambition affichée pour la reconquête de la qualité des eaux destinées à la production d'eau potable", tout en faisant part « des interrogations de certains de ses membres quant à l'adéquation entre les objectifs de qualité de l'eau affichés par le SAGE et les mesures préconisées pour la lutte contre les pollutions diffuses d'origine agricole ».

## UN ANNUAIRE DES EMPLOIS CRÉÉS GRÂCE À L'OPÉRATION "NOUVEAUX SERVICES, EMPLOIS JEUNES"



"Les nouveaux services dans le domaine de l'eau" : sous ce titre, l'Agence Loire-Bretagne a constitué un annuaire des structures et des salariés qu'elle a aidé financièrement dans le cadre du dispositif "Nouveaux services".

Ce recueil est une réponse aux attentes des employeurs qui créent une activité nouvelle dans le domaine de l'eau, et des jeunes professionnels qui souhaitent échanger et partager leurs expériences.

Il met à disposition l'information disponible sur les structures employeurs et la localisation des nouveaux services créés dans le domaine de l'eau dans le bassin Loire-Bretagne.

Il est structuré de la façon suivante :

- un premier classement par département,
- un deuxième classement par domaine d'activité,
- un troisième classement par ordre alphabétique à partir du nom du salarié (état fin 2001) précisant le domaine d'activités dans lequel il intervient et les coordonnées de la structure.

### AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339

45063 Orléans cedex 2

Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74

[www.eau-loire-bretagne.fr](http://www.eau-loire-bretagne.fr)



## 828 ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU DANS LE BASSIN SEINE-NORMANDIE

La Commission des aides, réunie le 3 juillet à Saint-Romain-de-Colbosc, en Seine-Maritime, a décidé d'accorder 217 M€ à la dépollution et la protection des milieux aquatiques du bassin Seine-Normandie.

Parmi les actions les plus marquantes :

- L'Agence de l'Eau Seine-Normandie accorde une subvention de 27 100 Euros au Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres qui prévoit l'acquisition des zones humides du "Bois des Moines" afin d'en valoriser l'intérêt écologique.
- Sur la moyenne Vallée de la Vire autour de Saint-Lô, et dans le cadre d'un contrat rural établi avec l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en juillet 2000, le Syndicat Mixte du Val de Vire va développer des actions en liaison avec la Chambre des Métiers de la Manche à destination des artisans et des commerçants. Il s'agit de les conseiller afin par exemple qu'ils évitent les pollutions accidentelles par les hydrocarbures. Des aides pourront leur être accordées pour qu'ils réalisent des améliorations au niveau de leur outil de travail. Un avenant permettra d'intégrer cette démarche au contrat rural, démarche qui est une première dans le Bassin Seine-Normandie.
- Sur le secteur des vallées d'Oise, trois nouveaux contrats ruraux ont été approuvés sur les secteurs suivants : le Syndicat d'Etudes et de Programmation de l'Oise-Aisne Soissonnaise, le Syndicat Mixte de l'Oise Picarde et la Communauté de communes de la Thiérache du Centre. Les actions programmées concernent la création et la réhabilitation de réseaux d'eaux usées et de systèmes d'épuration aussi bien collectifs qu'individuels, et la sécurisation de l'eau potable.

Les agriculteurs, également partenaires de ces trois contrats mettront en place des actions agri-environnementales pour lutter contre les pollutions diffuses (nitrates et phytosanitaires) et protéger les ressources en eau, si vulnérables en Picardie.

- Composter les boues d'épuration pour en diminuer le volume et les rendre inodores : à Moulin-sous-Touvent dans l'Oise, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a mis à disposition des prêts à taux zéro pour financer la seconde plate-forme de compostage des boues du département. Cet équipement, accueillant majoritairement les boues de la Communauté de communes de la région de Compiègne, permettra la production de compost inodore, facile à transporter et à épandre sur les cultures, après contrôles stricts des teneurs en métaux lourds.

Les prêts consentis feront baisser le coût de traitement des boues, économies à répercuter sur la fraction assainissement de la facture d'eau.

- Une station d'épuration performante et un réseau étanche : de quoi faire baisser le prix de l'eau.

Dans les départements de l'Oise et de l'Aisne, les premières Aides à la QUALITÉ d'EXploitation dites AQUEx ont été calculées. Cette prime financière est d'autant plus importante que les systèmes d'assainissement (réseaux et stations) sont performants ; elle vient en déduction de la part assainissement de la facture d'eau. La Communauté de communes de la région de Compiègne, la ville de Beauvais et la Communauté de communes de l'agglomération Creilloise se sont positionnées comme les meilleurs élèves au service de l'environnement et du prix de l'eau.

## BILAN DES ACTIVITÉS 2001

Un cinquième du territoire national, 30 % de la population française, 40 % des activités industrielles du pays : ces chiffres évoquent sans peine les pressions qui s'exercent sur le milieu dans le bassin Seine-Normandie.

En 2001, l'Agence a ainsi attribué 733 M€ d'aides, qui ont contribué à la réalisation de 1,180 M€ de travaux.

Ces aides se répartissent ainsi :

- 621,3 M€ pour les collectivités territoriales,
- 96,7 M€ pour l'industrie,
- 14,5 M€ pour l'agriculture.

Outre les chiffres, 2001 a été marqué par différents faits :

- Janvier : Colloque sur les acquis scientifiques du Programme interdisciplinaire de recherche sur l'environnement de la Seine (Piren-Seine), initié par le CNRS et dont l'Agence est un des bailleurs de fonds.
- Mars : conférence de presse de la Commission européenne sur l'application de la Directive Eaux résiduaires urbaines (Eru).

- Mai : le bassin Seine-Normandie est retenu par les Nations Unies comme bassin témoin pour une évaluation mondiale de la ressource en eau.
- Août : mise en ligne de la présentation du bassin Seine-Normandie sur le site Internet Eau de l'Unesco : premier bassin hydrographique présenté en ligne.
- Décembre : mise en ligne sur le site Internet de l'Agence des données de la qualité des eaux du bassin.

**AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE**  
51, rue Salvador Allende - 92027 NANTERRE  
Tél. : 01 41 20 16 00 - Fax : 01 41 20 16 89  
[www.aesn.fr](http://www.aesn.fr)



## ACTUALITÉS RHIN-MEUSE

### LORSQUE PEINTURE RIME AVEC NATURE

Le 21 Juin, à Strasbourg, la Fédération Régionale des Corporations d'Entreprises de Peinture et de Finitions d'Alsace a annoncé officiellement la mise en place de la filière d'élimination des déchets, en présence de ses partenaires, au premier rang desquels figure l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Chaque année, le secteur d'activité des entreprises de peinture et de finition produit environ 107 tonnes de déchets dangereux: déchets de peinture, solvants, et diluants de peinture, résidus de décapage, restes de colles, chiffons souillés (étude réalisée en février 2001 sous la maîtrise d'ouvrage de la Fédération régionale).

L'objectif de l'opération "Lorsque Peinture rime avec Nature" est d'améliorer la gestion des déchets produits par les entreprises de peinture et de finitions alsaciennes, soit 700 entreprises (4% des entreprises artisanales d'Alsace), en leur proposant un dispositif régional de collecte et de traitement adapté à leurs besoins. Elle concerne à la fois les déchets dangereux et les déchets banals.

Les entreprises adhérentes se verront attribuer le logo-type de l'opération et un ensemble de supports leur permettant de sensibiliser leur clientèle à leur engagement dans cette opération (plaquettes et fiches d'information, adhésifs, affiches de sensibilisation...)

L'Agence de l'Eau s'implique dans cette opération, au titre de sa politique de lutte contre les pollutions diffuses des milieux aquatiques engendrées par les mauvaises pratiques de gestion des déchets dangereux produits en petites quantités. C'est la deuxième opération de gestion collective des déchets lancée en Alsace, après celle lancée en janvier 2001 par les professionnels du bois.

Outre sa collaboration technique au montage et au suivi de l'opération, l'Agence de l'Eau apporte son soutien financier sous les formes suivantes:

- une subvention de 40% sera accordée aux entreprises de peinture et de finitions engagées dans l'opération pour l'élimination de leurs déchets dangereux,
- une aide à la conception des supports de communication a été accordée à la Fédération des Corporations,
- l'Agence de l'Eau est par ailleurs susceptible de participer à la création d'un réseau d'animateurs en Alsace, dans le cadre de sa politique de soutien à l'animation d'opérations collectives de gestion des déchets.

### DÉBAT SUR LE PROGRAMME D'INTERVENTION

Le Conseil d'administration de l'Agence de l'Eau s'est réuni le 4 juillet 2002 à Metz/Rozérieulles sous la présidence de François BARTHELEMY.

Le Conseil a pris connaissance des travaux de la Commission chargée de l'élaboration du programme d'intervention de l'Agence de l'Eau présidée par Daniel BEGUIN et a engagé un premier débat sur les orientations proposées pour les années 2003-2004. Le Comité de bassin se prononcera sur le programme à l'automne.

Le Conseil a été également informé que la Commission SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) présidée par Jean-Pierre AUBERTEL s'est réunie le matin pour la mise en œuvre des travaux relatifs à la Directive-Cadre sur l'eau. Elle a travaillé sur le plan de l'état des lieux à mettre en œuvre pour les districts du Rhin et de la Meuse, la délimitation des "masses d'eau" superficielles et souterraines et les limites des districts.

Le Conseil a pris acte des décisions prises par la Commission des aides réunie sous la présidence de Bernard INGWILLER et rapportées par le Directeur de l'Agence de l'Eau, Daniel BOULNOIS.

La liste des projets aidés est disponible en ligne <http://www.eau-rhin-meuse.fr/presse/>

### UN SYMPOSIUM POUR LA MEUSE

Les 27 et 28 novembre 2002, le premier symposium scientifique sur la Meuse aura lieu à Maastricht sous les auspices de la CIPM (Commission Internationale pour la Protection de la Meuse). Durant ce symposium interdisciplinaire, les connaissances relatives à la Meuse des différents pays présents feront l'objet de présentations. L'objectif de la manifestation consiste à améliorer les connaissances et la coopération de ceux qui, au sein des universités et des institutions publiques, sont concernés par l'étude de la Meuse.

Plus d'informations sur le site internet <http://www.cipm-icbm.be/>

[www.oieau.org](http://www.oieau.org)  
Le monde de l'eau sur internet



## RÉUNION DU COMITÉ DE BASSIN

Le Comité de Bassin Rhin-Meuse s'est lui aussi réuni le 5 juillet 2002 à Metz.

Il a procédé à la réélection de son bureau. Claude GAILLARD (Député de Meurthe-et-Moselle, Questeur de l'Assemblée Nationale), Président sortant, a été réélu de même qu'Antoine BOITHIOT (Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin), Vice-Président. Gilbert BAUER (Directeur qualité, recherche et développement des brasseries Kronenbourg à Strasbourg) a été élu 1<sup>er</sup> Vice-Président.

Madame le Préfet Bernadette MALGORN est intervenue et a dressé un bilan de son action de près de six années comme Préfet coordonnateur du Bassin Rhin-Meuse rappelant que les questions de l'eau avaient pris un temps significatif de son emploi du temps avec des passages forts comme le SDAGE, les chlorures de la Moselle, les exhaures du Bassin ferrifère.

Elle a souhaité informer l'assemblée de la position du nouveau Gouvernement pour qui "la politique de l'eau participe à la politique de la sécurité" rappelant la contribution du Comité de bassin au regard de la qualité de l'eau.

Le Comité a ensuite été informé de l'évolution de la qualité des milieux aquatiques durant la période du VII<sup>ème</sup> Programme d'activité de l'Agence de l'Eau. Des progrès certains ont été enregistrés pour les eaux superficielles. A l'inverse, la tendance à la dégradation des ressources en eau souterraine se poursuit. La priorité dans les années à venir est celle de la limitation des

pollutions diffuses, notamment d'origine agricole, ainsi que des actions encourageant et accompagnant la dépollution des petites collectivités et des PME-PMI.

Le Comité a été ensuite informé des travaux préparatoires de la Commission des Programmes prenant acte qu'il serait amené à se prononcer sur le nouveau programme à l'automne. Ce programme sera engagé avec le souci d'optimiser les montants des redevances et l'impact sur le milieu aquatique par une sélectivité adaptée des opérations financées.

Le Comité a été également informé des travaux de la Commission SDAGE et notamment du projet de délimitation des districts hydrographiques RHIN et MEUSE.

Il a donné mandat à la Commission information du public présidée par Daniel DIETMANN pour mener les travaux de mise en œuvre de l'article 14 de la Directive-Cadre sur l'eau relatifs à l'information, la consultation et la participation du public. Des outils ou des structures de concertation seront mis en place. Elles permettront d'appréhender les attentes des citoyens en terme de préservation des ressources en eau.

### AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019

57161 MOULINS LES METZ

Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85

[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)

# RHÔNE- MÉDITERRANÉE-CORSE



## COMITÉ DE BASSIN : HENRI TORRE, RÉÉLU PRÉSIDENT

Le Comité de Bassin Rhône-Méditerranée-Corse qui s'est réuni à Lyon le 5 juillet 2002 a été marqué par deux événements importants : la réélection de Henri TORRE, Sénateur de l'Ardèche, à la Présidence et l'approbation du projet de programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse pour les années 2003-2004.

Dossier central de cette séance, ce projet de programme d'intervention de l'Agence de l'Eau mettra en œuvre la politique de l'eau sur le bassin pour les années 2003 et 2004. Le Comité de Bassin a donné un avis favorable à ce projet. Le programme devrait être définitivement approuvé en décembre 2002.

Original et innovant à plus d'un titre, il s'oriente en effet vers plus de sélectivité dans les interventions de l'Agence de l'Eau et la définition d'objectifs territoriaux prioritaires plus précis et quantifiés traduits notamment par une trentaine de "défis", c'est-à-dire des territoires hydrographiques sensibles sur lesquels il est urgent de mettre en place des actions de protection et de restauration particulières.

Signalons également, parmi les dossiers examinés par le Comité de Bassin, celui de la concertation autour du fleuve Rhône. Le Comité de Bassin a mis l'accent sur la nécessité d'une implication forte des acteurs dans la reconquête du fleuve en suggérant que soit examinée la possibilité de la mise en place d'une procédure de type "SAGE". Il propose également qu'une réflexion s'engage sur la révision du Plan d'Action Rhône pour la fin 2003.

Enfin, le Comité de Bassin est fortement associé aux travaux liés à la Directive-Cadre Européenne du 23 octobre 2000. Cette dernière fixe comme objectif le bon état écologique de tous les milieux aquatiques d'Europe d'ici 15 ans. Les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau sont très mobilisés pour la réalisation de la première étape : l'état des lieux des milieux aquatiques du bassin d'ici fin 2004. Le bureau du Comité de Bassin, quant à lui, devra travailler de façon régulière et soutenue pour suivre ces travaux et engager la participation active des commissions géographiques et des gestionnaires locaux des milieux aquatiques.

# RHÔNE- MÉDITERRANÉE-CORSE

## INNOVIGNE 2002 :

### LES ACTES DE LA CONFÉRENCE SUR LES PESTICIDES SONT DISPONIBLES

La seconde édition d'InnoVigne&Vin a remporté un succès équivalent à celui de sa création, en 2000.

Les 19 et 20 juin, 18 000 professionnels de la filière vitivinicole, essentiellement des viticulteurs et des vignerons, se sont rendus sur le domaine expérimental de l'INRA de Pech Rouge près de Narbonne (Aude), pour visiter les stands des 200 exposants présents. Ils ont pu sur plus de 30 hectares voir des matériels, produits et services en action : un gigantesque chantier qui a porté autant sur la culture de la vigne que sur la vinification.

Expositions, présentations dynamiques et démonstrations, conférences, points d'actualités et rencontres avec

les chercheurs, conseillers et techniciens ont permis aux visiteurs de faire le point sur les avancées techniques et biologiques les plus concrètes.

La conférence organisée par l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse (Prévention de la pollution des eaux par les pesticides) a permis d'exposer les outils mis en place par l'Agence pour la protection des milieux aquatiques. Les actes sont en ligne sur le site [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr).

## PLUS DE 88 MILLIONS D'EUROS POUR LA PROTECTION DE L'EAU

Le 4 juillet dernier, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse a réuni sa Commission des Aides qui s'est prononcée sur le financement de 335 projets d'études ou de travaux pour la protection des milieux aquatiques du bassin.

Ces projets, émanant des collectivités territoriales, d'industriels et d'agriculteurs, ont obtenu plus de 88 millions d'euros d'aide de l'Agence de l'Eau dont plus de la moitié pour la lutte contre la pollution des collectivités (56 % des aides), la gestion de la ressource en eau et l'eau potable (23,5 %), la lutte contre la pollution industrielle (16 %), la restauration des milieux et les études générales (4 %) et la lutte contre la pollution agricole (0,5 %).

Retour sur les opérations significatives ou novatrices de cette deuxième Commission des Aides de l'année 2002 :

- L'extension et la mise à niveau de la station d'épuration de la ville de Carcassonne (11) afin de permettre le doublement de sa capacité de traitement des eaux usées complété par un traitement de l'azote, la construction d'un bassin de rétention des eaux de pluie et un système de compostage des boues d'épuration, 5,16 M€ d'aide pour une première tranche financière.
- Les remplacements des branchements publics en plomb, engagés par les collectivités et aidés par l'Agence font suite aux exigences de la nouvelle Directive Européenne qui impose une teneur en plomb inférieure à 10µg/l au robinet des usagers. Ainsi, depuis le début de l'année, plus de 4,9 millions d'euros ont été apportés à 84 opérations dans ce domaine.
- 4,3 millions d'euros pour lutter contre la pollution industrielle : l'Agence s'engage aux côtés des industriels qui souhaitent réduire leur pollution ou économiser l'eau. L'accent est mis en particulier sur la réduction des rejets toxiques, la fiabilisation des outils de maîtrise des pollutions et le traitement des pollutions dispersées.
- La lutte contre la pollution agricole a concerné trois opérations dans le Gard, les Pyrénées Orientales et

la Haute-Savoie pour des opérations d'assistance technique et de lutte contre la pollution diffuse pour un montant total d'aides de plus de 227 000 euros.

- La restauration et la mise en valeur des milieux aquatiques. Les principales opérations ont concerné :
  - La Compagnie Nationale du Rhône pour la restauration des îlons de l'île de la Platière (38) sur le Rhône court-circuité par l'aménagement de Péage de Rousillon et de Malatras sur le Rhône à l'amont de la confluence avec l'Ardèche - 146 800 € et 240 900 € d'aide.
  - le Syndicat Intercommunal de Curage et d'Aménagement du Vistre pour la réhabilitation du Vistre sur les deux sites pilotes de Bouillargues et de Nîmes. Ces travaux novateurs ont pour objectif de redonner au lit du cours d'eau une morphologie qui permette un fonctionnement plus naturel, 459 000 € d'aide.
  - la Société d'économie Alpestre de Haute-Savoie pour le Colloque International "l'Eau en Montagne, Gestion Intégrée des Hauts Bassins Versants", les 5 et 6 septembre 2002 à Megève, 20 000 € d'aide.

Concernant la politique contractuelle, trois contrats ont été présentés : le contrat rivière Yzeron (69), le contrat de bassin versant du lac du Bourget (73) complété par un contrat pour la réduction des pollutions générées par les établissements artisanaux, commerciaux et industriels, et enfin un contrat de baie pour la rade de Toulon et son bassin versant (83).

#### AGENCE DE L'EAU RHÔNE-MÉDITERRANÉE-CORSE

2, 4 allée de Lodz - 69363 LYON Cedex 07  
Tél. : 04 72 71 26 00 - Fax. 04 72 71 26 03  
[www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)



# ACTUALITÉS FRANÇAISES

## CIRAD :

### ÉVALUER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES CAMPS DE RÉFUGIÉS

Le site Web "Environnement et populations réfugiées" (<http://guinee-hcr.cirad.fr>) présente un projet mené par le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et des instituts de recherche français (CIRAD et IRD) pour évaluer les risques de dégradation environnementale dans les régions accueillant des populations importantes de réfugiés. La destruction du couvert forestier ou la disparition d'une partie de la faune et de la flore sont en effet souvent invoquées par les pays d'accueil pour expliquer leurs réticences et renégocier en permanence les conditions d'accueil des réfugiés.

Le projet combine les techniques de la télédétection, des systèmes d'information géographique, des enquêtes socio-économiques et des mesures au sol de la régénération de la biodiversité forestière sur les camps abandonnés. La télédétection spatiale est utilisée à diverses résolutions pour caractériser la diversité des situations et suivre les changements dans l'occupation des sols. Les nombreuses données recueillies (indicateurs environnementaux, sociaux, institutionnels) sont intégrées et

gérées par un système d'information. Ce système est un outil d'aide à la décision développé pour les besoins du HCR.

Deux zones pilotes ont été choisies : la Guinée forestière avec des réfugiés du Liberia et de Sierra Leone, et le nord-ouest de l'Ouganda avec des réfugiés du Soudan et du Zaïre.

A terme, le HCR disposera d'un manuel de méthodes de diagnostic en matière environnementale et d'un système d'aide à la décision pour planifier l'installation des camps de réfugiés, les gérer et en suivre les impacts environnementaux.

#### CIRAD

Tél. : 04 67 59 38 43 - Fax : 04 67 59 38 27

[imbernon@cirad.fr](mailto:imbernon@cirad.fr)  
[guinee-hcr.cirad.fr](http://guinee-hcr.cirad.fr)

## ECOTOUR 2002 :

### NOUVELLES DE THAÏLANDE



L'Ecotour 2002 est organisé par trois étudiants en deuxième année de l'Edhec. Il a débuté le 15 janvier et se termine en octobre 2002.

Ce projet est un tour du monde visant à sensibiliser les jeunes à l'enjeu écologique en réalisant un panorama des initiatives individuelles et collectives pour l'environnement. En s'appuyant sur ces initiatives et en se rendant sur le terrain, ils établissent à chaque étape de leurs parcours un diagnostic des dysfonctionnements, de leurs enjeux et des moyens de les résoudre.

Des fiches, accessibles sur le site :

[www.ecotour2002.com](http://www.ecotour2002.com), relatent les expériences qui sont des exemples de bonnes pratiques en matière de développement durable.

En Thaïlande, Etienne, Benoît et Florent ont rencontré le responsable de l'exploitation du barrage de Khao Laem.

La création du barrage et d'une centrale électrique est venue renforcer la production d'électricité de la Société d'électricité EGAT et a donc permis de réduire la dépendance du pays aux importations coûteuses de fuel.

Par ailleurs, le barrage a également permis une meilleure régulation du débit du fleuve, bénéficiant ainsi à l'irrigation, à la pêche et à l'amélioration économique et sociale de la province et des zones avoisinantes.

#### EDHEC

Tél. : 01 44 63 53 90 - Fax : 01 44 63 53 91

[www.edhec.com](http://www.edhec.com)  
[www.ecotour2002.com](http://www.ecotour2002.com)

## MÉTÉO FRANCE : 20 ANS À TOULOUSE

Le 11 octobre prochain, **Météo France** fêtera le 20<sup>ème</sup> anniversaire de sa délocalisation à Toulouse. Cette décentralisation, saluée à juste titre comme une réussite, va connaître un prolongement avec le transfert sur la Météopole d'une partie de la Direction des Systèmes d'Observations (D.S.O.) installée aujourd'hui à Trappes en région parisienne.

Diverses conférences auront lieu sur les satellites, le climat, la prévision au XXI<sup>ème</sup> siècle et les nouvelles technologies de l'information météorologique. Ainsi le point sera fait sur 20 ans de progrès en météorologie.

- La **Société Météorologique** fêtera, elle, ses 150 ans en organisant du 14 au 27 novembre 2002, à l'hôtel de ville de Paris, une manifestation grand public intitulée "**L'air de la Ville**". Durant deux semaines, cet événement permettra aux citoyens de venir s'informer sur les problèmes de pollution de l'air en milieu urbain.

#### SOCIÉTÉ MÉTÉOROLOGIQUE DE FRANCE

Tél. : 01 45 56 73 64 - Fax : 01 45 56 73 63

[smfsmf@smf.asso.fr](mailto:smfsmf@smf.asso.fr)

météo france

Tél. : 05 61 07 80 80 - Fax : 05 61 07 80 09

## “TERRE DE SEL”, POUR DÉCOUVRIR LA PRESQU'ILE GUERANDAISE

“Terre de sel”, un nouvel espace de découverte des marais salants a ouvert ses portes à Pradel, Guérande pour répondre aux nouvelles demandes d'un public toujours plus nombreux et très diversifié.

“Terre de Sel” est un lieu d'accueil et d'information qui permet à un public très large de découvrir les marais salants. Elle a aussi pour objectif de protéger en incitant les visiteurs à respecter le site. L'accueil y est assuré par des paludiers et des animateurs-nature.

“Terre de Sel” est l'aboutissement d'une longue réflexion et d'une collaboration de 10 ans entre des paludiers et des naturalistes, réunit au sein d'une structure associative. Douze années se sont écoulées depuis le premier accueil estival sous chapiteau, pour aboutir aujourd'hui à ce nouvel outil.

### LA MAISON DU SEL

Pradel - 44350 GUERANDE

Tél./Fax : 02 40 62 08 20

[mads@seldeguerande.com](mailto:mads@seldeguerande.com)

[www.seldeguerande.com](http://www.seldeguerande.com)

## UBIFRANCE :

### MANIFESTATIONS ENVIRONNEMENT 2003

UBIFRANCE organise régulièrement des manifestations à l'étranger pour présenter et promouvoir le savoir-faire français dans de nombreux domaines techniques et industriels.

Voici le calendrier prévisionnel des actions qui seront engagées en 2003 dans le domaine de l'environnement.

Pour connaître les dates exactes, pour participer aux manifestations, et pour obtenir des renseignements complémentaires, adressez-vous directement à UBIFRANCE.

* POLOGNE Salon international de l'environnement - POLEKO, à Poznan en novembre	* CHILI Invitation en France - Technologies & savoir-faire français pour la construction d'unités moyennes d'assainissement et de traitement des déchets
* RUSSIE Colloque - Equipements et technologies de traitement de l'eau et des déchets	* BRESIL Invitation en France de décideurs - Gestion Déléguée " Eau & assainissement "
* UKRAINE Invitation en France de décideurs - Gestion de l'eau	* CANADA Salon de l'environnement - AMERICANA (Montréal)
* AZERBAIDJAN Colloque régional - Technologies et savoir-faire français environnementaux (eaux, déchets, sols)	* VIETNAM Invitation en France de décideurs - Environnement
* EMIRATS ARABES UNIS Salon international de l'environnement, ENVIRONNEMENT & ENERGY (Abu Dhabi) - 2 au 5 février	* TAIWAN Invitation en France de décideurs - Environnement
* SYRIE - JORDANIE Colloque régional à Damas - Irrigation / Gestion de la ressource en eau - gestion durable	* CHINE Colloque - Gestion et traitement des eaux fluviales Salons CIEPEC (en juin à Pékin) - ITEPEC ASIA (en octobre)
* PAYS DU GOLFE Invitation groupée en France de décideurs " Dépollution des sols et traitement des déchets solides dans le secteur des hydrocarbures "	* PHILIPPINES Invitation en France de décideurs - Environnement (eau, déchets, air).
* TUNISIE Colloque - Eau / environnement	
* COTE D'IVOIRE Colloque - Gestion des déchets urbains (mars/avril 2003)	

### UBIFRANCE

14 avenue d'Eylau - 75016 PARIS

Tél. : 01 44 34 50 00 - Fax : .01 44 34 50 01

[orientation@ubifrance.com](mailto:orientation@ubifrance.com)

[www.ubifrance.com](http://www.ubifrance.com)



## INP TOULOUSE : DES FORMATIONS À L'ASSAINISSEMENT

L'Institut National Polytechnique de Toulouse - Formation Continue organise des stages sur le thème suivant :

- Les stations rurales, du 7 au 11 octobre 2002.
- Données de bases en assainissement, les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2002.
- Les techniques alternatives pour l'assainissement pluvial, du 15 au 18 octobre 2002.

- La pollution et le traitement des eaux pluviales, les 14 et 15 novembre 2002.

**INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE**  
6 allée Emile Monso - B.P. 4038  
31029 TOULOUSE CEDEX 4  
Tél. : 05 62 24 21 07 - Fax : 05 62 24 21 01  
fabre.m@univ-inpt.fr

## GRAIE : UNE ANNÉE 2001 TRÈS POSITIVE

Le GRAIE (Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau) est un lieu d'échange et de rencontre entre tous les acteurs de la gestion urbaine de l'eau.

Au cours de l'année 2001, le GRAIE a développé de nombreuses actions :

- NOVATECH - conférence internationale sur les nouvelles technologies en assainissement pluvial, en juin.
- Conférence nationale eau et aménagement urbain, en janvier.
- Conférence départementale sur la gestion des eaux pluviales à l'échelle des bassins versants, en décembre.
- Contribution auprès de la Région Rhône-Alpes pour l'organisation de deux colloques, sur les boues d'épuration en mars et sur la gestion du risque d'inondation à l'échelle des bassins versants, en novembre.
- Deux rendez-vous du GRAIE, sur les solutions de traitement des eaux usées pour de petites unités, en septembre et octobre.
- Quatre réunions du réseau régional des exploitants de station d'épuration, sur la gestion des sites de dépotage.
- Deux réunion du groupe de travail "rivières", en janvier et mars.
- L'animation de l'OTHU - Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine, et du projet ZABR - Zone Atelier Bassin du Rhône.

Ce bilan d'activité se traduit par une augmentation du nombre d'adhérents (213 adhérents au 31 décembre 2001, dont 59 personnes morales) de même que du nombre d'acteurs régionaux touchés par les événements (549 en 2001, 451 en 2000).

- Le **GRAIE** a rassemblé sur un CD-Rom l'ensemble des communications présentées au cours des quatre conférences **Novatech** : 408 communications, présentées par 804 co-auteurs de 31 pays.

Elles sont accessibles par thème, auteurs et par les sommaires.

Enfin, une synthèse des points forts est accessible par les sommaires pour les trois dernières conférences.

Cette organisation de l'information devrait permettre à chacun d'accéder aussi facilement que possible à l'information recherchée, de percevoir l'évolution des techniques et des connaissances au cours de presque 10 ans de recherches et d'expérimentations, d'identifier les personnes ressources au niveau international pouvant répondre aux demandes d'information ou recherches de collaborations.

La prochaine conférence Novatech est fixée du 7 au 9 juin 2004 à Lyon. L'appel à communication sera prêt en octobre 2002.

**GRAIE**  
66 boulevard Niels Bohr - BP 2132  
69603 VILLEURBANNE CEDEX  
Tél. : 04 72 43 83 68 - Fax : 04 72 43 92 77  
graie@urgc-hu.insa-lyon.fr  
www.graie.org

## CSTB : CROISSANCE EN 2001

L'année 2001 a été marquée par la poursuite de la croissance du CSTB, qu'il s'agisse des activités de consultance, de diffusion des connaissances ou d'évaluation technologique.

Par ailleurs, il a achevé sa restructuration en adoptant une organisation par département. Avec des secteurs mieux dimensionnés, il entend renforcer son ancrage européen.

C'est ainsi qu'un **pôle de l'eau** a été créé. Il fédère les compétences du CSTB dans les domaines de l'hydraulique, de la chimie, de l'ingénierie sanitaire, de l'écono-

mie, de la sociologie, de l'urbanisme et de la connaissance des usages et des besoins. Cette approche des problématiques de l'eau dans le bâtiment et son environnement s'inscrit dans une perspective de développement durable.

**CSTB**  
4 avenue du Recteur Poincaré  
75782 PARIS CEDEX 16  
Tél. : 01 40 50 28 28 - Fax : 01 45 25 61 51  
www.cstb.fr

## CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE :

### L'EAU POUR TOUS !

La **Cité des Sciences et de l'Industrie** (CSI) porte, depuis son ouverture, une attention constante au thème de l'eau. L'attestent les expositions "**Bleu Vilette**" (1988), "**Vive l'eau !**" (1990), "**L'eau au Maroc**" (1999) ou "**Les coulisses de l'eau**" (2000).

Aujourd'hui, avec une exposition intitulée provisoirement "**L'eau pour tous !**", la Cité des Sciences et de l'Industrie ambitionne de donner au public, notamment aux jeunes, les outils nécessaires à sa participation au débat, à sa compréhension de la complexité du problème.

Ses objectifs principaux :

- Alerter le public sur la problématique contemporaine de la gestion des ressources en eau,
- Donner au public les moyens de participer aux débats et aux décisions concernant cette gestion,
- Permettre au public de s'ouvrir à d'autres problématiques, d'autres pratiques, d'autres approches, sociales ou culturelles, de la question de l'eau.

Proposée en trois langues, dont deux interchangeable selon les lieux de présentations, elle est destinée à itinérer en France et à l'étranger.

D'une surface minimum de 300 m<sup>2</sup>, elle pourra être installée dans de nombreuses structures d'accueil à partir d'avril 2003 et ce sur une durée de 5 ans.

- Le **Collège**, une nouvelle production de la CSI a pour but d'offrir à chacun la possibilité d'acquérir des outils pour comprendre les enjeux, participer à une réflexion collective et agir en citoyen.

Le collège, c'est, toute l'année :

- un programme de cours et de séminaires pour acquérir les connaissances nécessaires à la compréhension de la science contemporaine,
- des conférences, des colloques, des rencontres pour traiter des sujets que l'actualité scientifique et technique invite à mettre en question et en débat.

Soit une cinquantaine de rendez-vous en soirée et le week-end, chaque trimestre, sur trois thématiques : "les sciences

du vivant", "les technologies de l'information et de la communication", "l'environnement et le développement".

La saison 2002-2003 du Collège est dominée par trois grandes questions :

- les avancées réalisées dans les sciences du vivant, leurs applications et les problèmes qu'elles soulèvent,
- les impacts des technologies de l'information et de la communication dans notre vie quotidienne,
- les questions d'environnement et de développement, posées à l'échelle de la planète.

Le programme du Collège se compose de deux ensembles :

- des cours et séminaires, réservés aux abonnés de la Cité des Sciences, où sont traitées les connaissances de base qui fondent la science contemporaine,
- des conférences, débats, colloques et rencontres, ouverts à tous, où sont abordés les sujets que l'actualité scientifique et technique invite à mettre en question et en débat, soit environ une cinquantaine de rendez-vous par trimestre.

Un cycle de conférence sera consacré à **l'homme et l'eau douce** du 4 février au 4 mars 2003, quatre rencontres aborderont les thèmes suivants :

- Aurons-nous assez d'eau douce demain ? Ressources en eau douce et variabilité climatique.
- Populations urbaines : de l'eau potable pour tous ? Accès à l'eau et à l'assainissement dans les villes du Nord et du Sud.
- Inondation et sécheresse : quelle gestion de l'eau ?
- L'eau : des enjeux géopolitiques

**CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE**  
30 Avenue Corentin-Cariou - 75019 PARIS  
Tél. : 01 40 05 73 60  
[www.cite-sciences.fr](http://www.cite-sciences.fr)

## DES NOUVEAUTÉS SUR LE SITE WEB DE PSEAU

Le site du **Programme Solidarité Eau** permet l'accès en ligne aux numéros de la lettre du pS-Eau ([www.pseau.org/outil/lettre](http://www.pseau.org/outil/lettre)).

Au sommaire du dernier numéro :

- Projets d'alimentation en eau potable des douars isolés du Haut Atlas oriental marocains.
- Promouvoir les études de faisabilité pour les projets hydrauliques.
- Un guide des projets d'alimentation en eau potable au Mali.
- L'approvisionnement en eau potable au Cameroun : perceptions et comportements des usagers.
- Étude comparative des modes de gestion des déchets en Afrique.
- Projets d'adduction d'eau potable en milieu rural en Amérique du Sud.

- Améliorer le service de l'eau et de l'assainissement dans les petites villes.

Par ailleurs, deux nouveautés font leur apparitions :

- Répertoire des formations sur l'eau pour les cadres :  
<http://www.pseau.org/formations>
- Johannesburg : le pavillon francophone et les initiatives des partenaires français :  
<http://www.pseau.org/waterdome>

**PROGRAMME SOLIDARITÉ EAU**  
32, rue Le Peletier - 75009 PARIS  
Tél. : 01 53 34 91 20 - Fax : 01 53 34 91 21  
[www.pseau.org](http://www.pseau.org)



## L'UNION EUROPÉENNE DES CCI RELANCE DE LA LIAISON FLUVIALE "SAÔNE-DOUBS-RHIN"

L'Union Européenne des CCI, créée en 1949, fédère 85 Chambres de Commerce et d'Industrie situées sur le réseau fluvial de l'Europe Centrale (Rhin, Danube, Rhône) et dans l'arc alpin.

Les porte-parole du groupe français de cette Union, composée de CRCI et de CCI des régions Alsace, Bourgogne, Franche-comté, Rhône-Alpes, PACA inscrites sur l'axe rhin-Rhône interpelle le Gouvernement français en faveur d'une relance du projet de liaison fluviale Saône-Doubs-Rhin. Une résolution a été adoptée en ce sens. Elle a également pour ambition de sensibiliser les partenaires politiques des régions concernées à l'intérêt d'une relance de ce projet.

Cette résolution évoque notamment l'opportunité d'une rapide réactualisation des études réalisées sur cet

axe, dans l'optique d'un projet Saône-Doubs-Rhin résolument novateur. Ce nouveau projet, d'un gabarit optimisé, intégrerait toutes les innovations intervenues dans les domaines des aménagements fluviaux (alternats, aménagements à caractère écologique etc ...), dans la perspective d'une meilleure intégration dans l'environnement avec également pour objectif une valorisation touristique au bénéfice particulier des populations des territoires concernés.

**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
SUD ALSACE MULHOUSE**

8 rue du 17 Novembre - 68100 MULHOUSE  
Tél. : 03 89 66 71 71 - Fax : 03 89 66 71 39

## "BRETAGNE EAU PURE" SUR LE NET

"Bretagne Eau Pure" s'est doté d'un site fonctionnel plus qu'institutionnel où chacun peut découvrir l'actualité des bassins versants en temps réel :

[www.bretagne-eau-pure.org](http://www.bretagne-eau-pure.org)

Son ergonomie a été étudiée pour assurer une information de qualité par un passage rapide d'une rubrique ou d'une publication à une autre, répondant ainsi aux souhaits des internautes, qui privilégient le plus souvent la rapidité d'accès à l'esthétique du site.

La présentation des actions des 44 bassins versants impliqués révèle l'ampleur et la puissance de la démarche "Bretagne Eau Pure".

Parallèlement, un réseau extranet, à destination des animateurs des bassins versants et des partenaires, favorise la transversalité des actions et des relations, nécessaire à la meilleure efficacité de "Bretagne Eau Pure".



**BRETAGNE EAU PURE**

43 square de la Mettrie - 35700 RENNES  
mission.bep@bretagne-eau-pure.org  
[www.bretagne-eau-pure.org](http://www.bretagne-eau-pure.org)

## LE PROGRAMME "EAU" DE POLLUTEC 2002

Du 26 au 29 novembre prochain, le salon **POLLUTEC** sera émaillé de conférences, débats et tables rondes.

Voici le programme des **conférences consacrés à l'eau** :

**27 novembre 2002** : indicateurs biologiques pour la qualité des eaux : de nouveaux outils pour évaluer les effets de rejets. Journée qualité de l'eau, mesure et surveillance. Assainissement non collectif, les SPANC, pourquoi ? comment ?

**28 novembre 2002** : Evolutions réglementaires en matière d'assainissement : quel devenir pour les boues résiduaires urbaines ?

Pollution toxique : quels outils pour connaître et agir ?

Bien entendu, lors de réunions consacrées aux déchets, aux risques, à la santé, à l'export, la problématique de l'eau sera abordée. Il est bon de se reporter au site [www.pollutec.com](http://www.pollutec.com) pour consulter l'intégralité du programme.

Depuis 1997, Pollutec Industrie et l'ADEME publie "**Les innovations des éco-industries**", recueil des technologies nouvelles au service de l'environnement. Pour l'édition 2001, le recensement des innovations dans les secteurs professionnels et de la recherche en environnement a été confié à des étudiants du DESS Environnement du pôle Sciences et Techniques de l'Université de Cergy-Pontoise. Il en résulte un ouvrage de 270 pages, décrivant une centaine de procédés, ainsi qu'une cinquantaine d'actions de recherche, classés par thématiques, présentés lors de Pollutec 2001.

Cet ouvrage est publié par la Société Alpine de Publication ("Environnement et Technique") et les Editions Economica.

**SOCIÉTÉ ALPINE DE PUBLICATIONS**

7 chemin De Gordes - 38100 GRENOBLE  
Tél. : 04 76 43 28 64 - Fax : 04 76 56 94 09

**POLLUTEC**

70 rue Rivay - 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX  
Tél. : 01 47 56 21 24 - Fax : 01 47 56 21 20  
[www.pollutec.com](http://www.pollutec.com)

## ANNÉE INTERNATIONALE DE LA MONTAGNE : MONTAGNES ET MÉDITERRANÉE

Du 13 au 16 novembre 2002 à Nice

Du 13 au 16 novembre prochain, seront réunis à Nice de nombreux spécialistes venus de tous les pays du bassin méditerranéen pour promouvoir la montagne méditerranéenne, son caractère, sa symbolique, mais aussi pour présenter le patrimoine qu'elle recèle, les peuples qui y ont vécu et qui vivent ainsi que son apport à la culture mondiale. Scientifiques, décideurs et acteurs du développement seront sollicités pour réfléchir sur la montagne aujourd'hui, étudier les moyens de développer son économie et d'y améliorer la vie sans en altérer l'identité.

- Après les montagnes, l'eau : **2003 sera l'Année Internationale de l'Eau**. La ville de Chambéry, qui est le point focal français pour l'Année Internationale des Montagnes, organisera tout au long de l'année prochaine des manifestations sur le thème de l'eau : histoire de l'eau en mars, la vie en eau douce en juin,

thermalisme et santé en octobre, les besoins en eau en 2030 dans les Alpes du Nord.

Information Eaux vous communiquera, dès qu'elles seront fixées, les dates exactes de ces rencontres.

### CONSEIL GÉNÉRAL DES ALPES-MARITIMES

BP 3007 - 06201 NICE cedex 3

Tél. : 04 93 18 61 30 - Fax : 04 93 18 64 00

[www.montagnes2002.org](http://www.montagnes2002.org)

MAIRIE DE CHAMBÉRY

Place de l'hôtel de Ville - BP 11 05

73011 CHAMBÉRY cedex

Tél. : 04 79 60 21 01 - Fax : 04 79 60 80 74

## CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU :

### ÉVALUER NOTRE POLITIQUE DE L'EAU À L'AUBE DES VIIIÈMES PROGRAMMES

Le 10 octobre 2002 à Paris

Le **Cercle Français de l'Eau** organise au Sénat le 10 octobre prochain un colloque intitulé "**Evaluer notre politique de l'eau à l'aube des VIII<sup>èmes</sup> programmes**".

Son objectif : dresser le bilan de la politique de l'eau dans le contexte de la Directive-Cadre Européenne et en vue des VIII<sup>èmes</sup> programmes d'intervention des Agences de l'Eau.

Au programme :

- Les évaluations, une nécessité au coeur de la politique communautaire de l'eau.
- Les outils actuels au service de l'évaluation :
  - . les indicateurs de performance et du suivi du service public de l'eau et de l'assainissement,
  - . l'autosurveillance des systèmes d'assainissement
  - . les observatoires locaux de l'eau : synthèse des dispositifs implantés à l'échelle départementale ou des bassins hydrographiques,
  - . les systèmes d'Evaluation de la Qualité (SEQ) : présentation et avancement de leur mise en place et les tableaux de bord des SDAGE (point nodaux de suivi des débits, de la qualité ...).
- Evaluer l'existant : le bilan de la politique de l'eau
  - . le financement de la politique de l'eau (bilan des flux financiers, des investissements ...),

- . l'état de l'assainissement des collectivités,
- . la gestion des pollutions d'origine agricole,
- . la qualité de l'eau distribuée,
- . l'avancement de la prévention contre les risques,
- . le diagnostic des eaux superficielles et souterraines (évolution et déclassement par rapport aux objectifs de qualité).

- Evaluer nos besoins : quels enjeux pour le futur ?
  - . l'impact des normes et des Directives Européennes,
  - . les besoins des collectivités (inventaire FNDAE, résultats ECOLOC,...),
  - . les inventaires du patrimoine,
  - . les attentes des usagers et la mesure de l'opinion,
  - . les travaux sur la qualité de l'eau et de l'assainissement en France de l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques,
  - . la préparation des VIII<sup>èmes</sup> programmes d'intervention des Agences de l'Eau.

### CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU - SÉNAT

15, rue de Vaugirard - 75006 Paris

Tél. : 01 42 34 30 05 - Fax : 01 42 34 40 41

[cfe@club-internet.fr](mailto:cfe@club-internet.fr)

## WATER AND WASTEWATER EUROPE 2003

Du 4 au 6 mars 2003 à Nice

Associant salon (plus de 100 exposants du monde entier) et conférences (dessalement, réutilisation, qualité, traitement des boues, privatisation, financement et législation), **Water and Wastewater Europe** se déroulera à Nice du 4 au 6 mars prochain.

### PENNWELL

1421 S Sheridan Road - Tulsa - OKLAHOMA 74112

Tél. : 918 835 3161

[www2003.events.pennnet.com/home.cfm](http://www2003.events.pennnet.com/home.cfm)

## DU MIEUX DANS LA MISE EN OEUVRE DE LA DIRECTIVE NITRATES

La Commission Européenne a publié le 17 juillet dernier, le second rapport consacré à la mise en oeuvre de la directive nitrates (COM(2002)407), dans lequel elle constate une amélioration sensible, grâce notamment aux pressions légales qu'elle a exercées sur les Etats membres. Ce second rapport fait la synthèse des informations fournies par les Etats membres pour les années 2000-2001 et présente un premier bilan des premiers programmes d'action couvrant la période 1996-1999.

Malgré les informations complètes qui lui ont été transmises, la Commission estime que, sur la base des réseaux de surveillance, plus de 20 % des nappes souterraines de l'UE présentent des concentrations trop élevées en nitrates et qu'il existe une tendance continue à la hausse dans les régions où l'élevage et la consommation de fertilisants sont les plus intenses.

Si les Etats membres ont accumulé un retard de plus de cinq ans dans la mise en oeuvre, on constate une prise de conscience accrue au cours des dernières années qui a mené l'ensemble des Etats membres à enfin transposer la directive en droit national et à répondre, du moins en partie, aux obligations qui en découlent (réseau de surveillance, codes de bonnes pratiques, désignation des zones vulnérables). A noter que l'Irlande n'a pas désigné de zones vulnérables.

Compte tenu de ces retards administratifs et du temps de transfert des nitrates dans les nappes, il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité des quelque 200 programmes mis en route. Ceux-ci présentent encore de toute façon, selon la Commission, de nombreuses lacunes.

La Commission souligne néanmoins les résultats positifs de plusieurs initiatives dont **Ferti-Mieux** pour la France.

10 ans après l'adoption de la directive nitrates, la Commission n'envisage pas de la réviser et estime au contraire qu'elle garde toute son actualité ; les futurs travaux devront être cependant coordonnés dans le cadre de la mise en oeuvre de la Directive-Cadre de l'eau.

Le rapport est disponible à l'adresse suivante [http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/rpt/2002/com2002\\_0407fr01.pdf](http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/rpt/2002/com2002_0407fr01.pdf)

□ **Pesticides** : La Commission européenne a annoncé le 4 juillet son intention de procéder au retrait du marché d'ici 2003 de 320 substances utilisées dans les produits phytopharmaceutiques dont des insecticides, des fongicides et des herbicides.

Ce retrait se fonde sur des contrôles structurés en matière d'effet sur l'environnement et la santé humaine. Pour maintenir ces substances sur le marché, le producteur doit faire la preuve qu'elle répondent aux normes de sécurité en vigueur. Dans le cas contraire ou si le producteur ne "défend" pas sa substance, elle pourra être retirée du marché.

### COMMISSION EUROPÉENNE

1049 Bruxelles - Belgique

Tél. : (+32-2) 295 29 77

[europaaid-euromedinfo@cec.eu.int](mailto:europaaid-euromedinfo@cec.eu.int)

[europa-eu.int/comm/external\\_relations/euromed](http://europa-eu.int/comm/external_relations/euromed)



# LES CAHIERS TECHNIQUES

**Office International de l'Eau**

**DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES  
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

**1 LES POMPES CENTRIFUGES**  
Entretien et maintenance  
(12 Euros)

**2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES** dans les réseaux d'adduction d'eau  
Techniques et méthodes  
(12 Euros)

**3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE**  
Utilisation et contrôle de leur mise en oeuvre  
(10 Euros)

**4 INSTRUMENTS DE MESURE** dans le contrôle de la qualité des eaux  
Utilisation et entretien  
(13 Euros)

**5 LE COMPTAGE**  
La distribution de l'eau potable  
(10 Euros)

**6 LA ROBINETTERIE**  
Choix - Mise en oeuvre  
Entretien  
(12 Euros)

**7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT**  
Conception - Réception  
Entretien - Réhabilitation  
(13 Euros)

**8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION**  
Des eaux usées urbaines  
Contraintes d'exploitation  
(10 Euros)

**9 L'OZONATION DES EAUX**  
Principe, exploitation et maintenance des installations  
(12 Euros)

**10 LA CHLORATION DES EAUX**  
Principe, exploitation et maintenance des installations  
(12 Euros)

**11 LA TELEGESTION DES RESEAUX**  
Principe, matériels et équipements, exploitation  
(12 Euros)

**12 POSE DES CANALISATIONS**  
Pour l'adduction et la distribution de l'eau potable  
(16 Euros)

**14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR**  
Traitements et conditionnement  
(12 Euros)

**15 LES POMPES**  
Démarrage, arrêt, variation de vitesse  
(12 Euros)

**16 LE DIOXYDE DE CHLORE**  
Production - Utilisation  
Contrôle  
(12 Euros)

**17 LA SURPRESSION**  
Principe - Applications  
Dimensionnement  
(13 Euros)

**18 LE POMPAGE DES EAUX USEES**  
Conception - Réception  
Entretien et maintenance  
(13 Euros)

**HS QU'EST-CE QUE L'EPURATION ?**  
(13 Euros)

**Commande**  
**Office International de l'Eau - SNIDE**  
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - [eaudoc@oieau.fr](mailto:eaudoc@oieau.fr)



# MEDD ● POUR LA PRÉVENTION ● DE LA LÉGIONELLOSE

Le week-end du 14 juillet 2002 a été marqué par plusieurs annonces de contaminations d'établissements publics par des bactéries de légionelles ayant entraîné dans certains cas des décès de patients hospitalisés : c'est en particulier le cas à l'hôpital de MEAUX.

En ce qui concerne les tours aéroréfrigérantes, et suite à l'épidémie de légionellose survenue à Paris en 1998, le MEDD a adressé le 23 avril 1999 aux préfets une circulaire relative aux installations classées (rubrique 2920).

Cette circulaire répond à deux objectifs : éviter la propagation dans l'environnement d'aérosols pouvant présenter un risque microbien (légionelles notamment), et veiller à ce que les circuits d'eau ne soient pas propices à la prolifération de légionelles.

Elle renforce les prescriptions relatives à l'entretien des installations, et elle impose des actions en fonction du degré de contamination en légionelles de l'eau des tours :

- si les concentrations relevées se situent entre 103 et 105 unité formant colonie par litre (UFC/l) : mise en œuvre de mesures pour abaisser la concentration en dessous de 103 UFC/l et nouvelle vérification de la contamination en légionelles,

- si les concentrations relevées sont supérieures à 105 UFC/l : arrêt obligatoire de l'installation, information de l'inspection des installations classées, mesures de désinfection.

Conformément à cette circulaire, les DRIRE ont intégré ces nouvelles prescriptions pour prendre en considération les risques liés à la légionellose, via des arrêtés complémentaires ou la modification d'arrêtés existants, aussi bien pour les installations soumises à autorisation que celles soumises à déclaration.

Ce travail est aujourd'hui bien avancé dans la quasi totalité des départements.

Par ailleurs, un guide de bonnes pratiques ayant pour objet de préciser certaines mesures préventives et curatives à mettre en œuvre pour réduire les risques liés aux légionelles susceptibles de se développer dans les tours aéroréfrigérantes a été élaboré et largement diffusé aux acteurs concernés.

Il est téléchargeable en ligne sur ce lien : <http://www.environnement.gouv.fr/dossiers/risques/sante/20011113-prevention-legionellose.htm>.

## DÉVELOPPEMENT PÉRENNE DE L'AGRICULTURE ET RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU EN BRETAGNE

Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Ministre de l'Ecologie et du Développement Durable et M. Hervé GAYMARD, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales ont présidé aux côtés de Mme Bernadette MALGORN Préfet de la Région Bretagne le 18 juillet 2002 le Comité de suivi du plan d'action pour un développement pérenne de l'agriculture et de l'agro-alimentaire et pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne.

Le plan d'action pour un développement pérenne de l'agriculture et de l'agroalimentaire et pour la reconquête de la qualité de l'eau en Bretagne a été signé le 4 février 2002 par plus d'une centaine de partenaires parmi lesquels les organisations professionnelles agricoles et agroalimentaires, les associations de protection de l'environnement, les collectivités locales, dont le Conseil Régional de Bretagne et l'Etat. Il vise à répondre aux crises répétées ainsi qu'aux attentes légitimes des citoyens en matière de qualité de l'eau, en favorisant une évolution importante du système agricole et agroalimentaire breton par l'adaptation des conditions de production, la maîtrise des effectifs animaux et la recherche d'une valeur ajoutée plus grande. Il cherche à créer des conditions favorables à la mobilisation des agriculteurs, des opérateurs agroalimentaires et de l'ensemble des acteurs économiques et sociaux sur une réorientation de l'agriculture et de l'agroalimentaire au service d'un développement économique régional pérenne et respectueux de l'environnement en Bretagne. Cette ambition, portée par une dynamique interprofessionnelle et inter-filière, a un seul but : la qualité alimentaire et environnementale.

La priorité absolue est donnée aux actions qui répondent simultanément aux préoccupations environnementales et économiques. Il s'agit de corriger les systèmes d'exploitation en généralisant les pratiques respectueuses de l'environnement ; il s'agit aussi d'adapter les filières de production en développant les signes officiels de qualité des produits, en instaurant une qualification des exploitations et en généralisant les démarches de certification officielle des entreprises.

Enfin, la réunion du comité de suivi a été l'occasion de faire le bilan sur l'état d'avancement de ce plan d'action et sur son calendrier immédiat.

Les prochaines échéances sont désormais les suivantes :

- Avant le 31 décembre 2002, la déclaration d'intention de tous les éleveurs qui souhaitent bénéficier des aides du Programme de Maîtrise des Pollutions d'Origine Agricole ( PMPOA 2 ) ;
- Avant fin 2006, la résorption complète des excédents.

**MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE  
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**  
20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP  
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23  
[www.environnement.gouv.fr](http://www.environnement.gouv.fr)

## ABANDON DU PROJET DE LOI SUR L'EAU

Ce projet de loi, votée en première lecture à l'Assemblée Nationale en janvier 2002 a été abandonné. Dès le mois de juin, la nouvelle Ministre de l'Ecologie, Roselyne Bachelot, avait annoncé qu'elle allait proposer un nouveau texte de loi sur l'eau. Celui de son prédécesseur ne la satisfait pas. "La loi que j'ai trouvée dans les tiroirs me paraît insatisfaisante, elle ne prévoit pas de nouveaux moyens et affiche des principes faibles et nébuleux", avait-elle déclaré en juin dernier. Elle vient de confirmer aux sénateurs l'abandon de cette loi. Elle retravaillera dessus à partir du mois de septembre, et devra tenir compte de la directive européenne sur l'eau adoptée il y a deux ans.

Membre de la commission des Affaires économiques et du Plan du Sénat, M. Bruno Sido (RPR - Haute-Marne) au titre du groupe de réflexion sur le cadre institutionnel de l'eau, a dénoncé " le caractère inacceptable" du projet de loi portant réforme de l'eau, a souhaité qu'un projet de loi soit déposé rapidement pour assurer strictement la transposition de la directive du 23 octobre 2000 établissant un cadre communautaire de l'eau. Lors de son audition devant la commission, Mme Roselyne Bachelot-Narquin, a annoncé le dépôt, d'ici à fin 2003 d'un texte transposant la directive communautaire. S'agissant du futur cadre institutionnel de la politique de l'eau, M. Bruno Sido a recommandé "l'intégration progressive du secteur agricole dans le mécanisme des redevances, dans le respect de l'équilibre économique des exploitations".

## VIE DES SOCIÉTÉS

### THEBAULT : TOUT POUR L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

La société Thébault est l'un des tous premiers fabricants français d'appareil pour l'assainissement autonome. Elle vient de publier une notice professionnelle qui présente le dispositif d'assainissement autonome par fosse toutes eaux.

Rappel des textes législatifs, systèmes de prétraitement, traitement et d'évacuation y sont présentés, avec de

nombreux schémas clairs. Ce document constitue un bon résumé du DTU 64.

#### SOCIÉTÉ THÉBAULT

bp 749 - 29207 Landerneau cedex  
Tél. : 02 98 21 63 63 - Fax : 02 98 21 34 11  
robert.thebault@wanadoo.fr  
www.robert-thebault.fr

### SEVESC : DU COLLECTEUR À L'ORDINATEUR

La SEVESC a en charge la gestion du réseau d'assainissement des Hauts de Seine.

Elle utilise trois types de documents informatisés :

- un plan informatisé du réseau sous forme de SIG (Système d'Information Géographique) nommé GIRIS ;
- le logiciel de prévision météorologique CALAMAR ;
- le logiciel MOUSE de modélisation des réseaux, configuré pour coller au plus près aux réalités du terrain.

Ainsi, en intégrant à son logiciel de modélisation les informations sur l'état des précipitations fournies par CALAMAR, la SEVESC peut réaliser une carte du fonctionnement des collecteurs et des points critiques où le réseau risque de saturer lors d'épisodes pluvieux.

De plus, dans les Hauts-de-Seine, sur la boucle de Boulogne des expériences d'exploitation en temps réel des informations fournies par les systèmes MOUSE et GIRIS sont déjà menées. Généralisées à l'ensemble du réseau, elles pourraient, à terme, permettre de calculer

à l'heure près qu'elle serait la meilleure configuration à adopter en un point donné du réseau en fonction des prévisions de précipitation fournies par la météorologie nationale. En suivant par exemple la progression d'un orage, on pourrait ainsi anticiper ses conséquences pour garantir un fonctionnement optimum des installations, limiter les risques d'inondation et les rejets en Seine.

Dans un registre complémentaire, la tendance actuelle en matière de modélisation est d'associer des calculs permettant d'évaluer les charges de matières polluantes transportées ou rejetées par le réseau d'assainissement. Avant d'être définitivement retenus, les aménagements nouveaux pourraient alors non seulement être testés d'un point de vue hydraulique, mais aussi en terme d'impact sur le milieu naturel.

#### SOCIÉTÉ SEVESC

145 rue Yves-Le-Coz - BP 518  
78005 VERSAILLES cedex  
Tél. : 01 39 24 39 00 - Fax : 01 39 24 39 29

### AÉROPORTS DE PARIS :

#### MIEUX COMPRENDRE LE CYCLE DE L'EAU

La Maison de l'Environnement de l'aéroport d'Orly a accueilli durant le mois de juin plus de mille élèves des écoles riveraines de l'aéroport.

Expositions et ateliers dirigés par la délégation territoriale de l'Association Nationale Sciences et Techniques Jeunesse, et la Lyonnaise des Eaux, ont permis aux enfants de découvrir et comprendre le cycle de l'eau.

D'où vient l'eau ? Comment est-elle captée ? Est-elle naturellement consommable ? Comment la traite-t-on ? Jeux et expériences ont permis de répondre à ces questions.

#### LA MAISON DE L'ENVIRONNEMENT DES AÉROPORTS D'ORLY ET CDG

Tél. : 01 49 75 25 85 ou au 01 48 64 63 82 (CDG)

# AUTOUR DU MONDE

## BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

### 60 M€ POUR LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS EN RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La Banque Européenne d'Investissement, l'institution financière de l'Union Européenne, va accorder un prêt de 60 millions d'EUR à l'appui d'investissements de prévention des inondations en République tchèque, afin d'éviter, à l'avenir, les dégâts que causent régulièrement les crues depuis 1997. Ce concours porte à 3 milliards d'EUR l'encours total des prêts de la Banque destinés à des projets en République tchèque.

Le présent prêt sera utilisé par le Ministère tchèque de l'agriculture pour financer, par l'intermédiaire des entreprises d'État chargées de la gestion des bassins hydrographiques et des autres organismes concernés, un certain nombre d'aménagements, pour l'essentiel dans les bassins de la Morava, de l'Elbe et de l'Oder. Le concours de la BEI soutiendra les mesures intégrées de prévention des inondations le long de ces fleuves et de leurs affluents, notamment la construction de digues, de barrages, de canaux de détournement et de bassins de rétention.

En 1997, la République Tchèque a connu les inondations les plus graves enregistrées depuis plus d'un siècle, qui ont touché un demi-million de personnes sur une population totale de 10 millions d'habitants ; entre 1997 et 2001, les inondations récurrentes qui ont frappé le pays ont fait au total 72 morts et occasionné des dégâts matériels se chiffrant à 2,1 milliards d'EUR. Outre les efforts qu'elles ont consentis pour la reconstruction des infrastructures, avec le soutien de la BEI qui leur a accordé un prêt de 200 millions d'EUR en 1997, les Autorités tchèques ont élaboré une "Stratégie de lutte contre les inondations". Le projet en découlant comprend les aménagements prioritaires de la première phase du plan stratégique national de lutte contre les inondations, dont la mise en œuvre est prévue entre 2002 et 2005.

L'inondation exceptionnelle de l'été 2002 démontre que la prévention devient une priorité.

### 40 M€ EN FAVEUR D'INFRASTRUCTURES HYDRIQUES URBAINES EN TURQUIE

La BEI va prêter 40 millions d'euros pour la réalisation de travaux dans le secteur de l'eau dans des villes turques de taille moyenne, principalement situées dans la partie orientale de la Turquie (Anatolie centrale ou orientale).

Le prêt de la BEI est accordé en vertu du mandat associé au Programme d'action spécial (PAS) pour la Turquie (2001-2004), dont l'objectif est d'aider ce pays à mettre ses infrastructures à niveau en prévision de l'Union douanière avec l'UE. Étant donné que la Turquie est un pays candidat à l'adhésion à l'UE, le prêt de la BEI contribuera également à la mise en conformité avec l'acquis communautaire en matière d'environnement, et notamment avec la directive européenne sur le traitement des eaux urbaines résiduaires.

D'une durée de 25 ans, le prêt est mis à la disposition de la République de Turquie pour rétrocession aux villes turques de taille moyenne qui auront été sélectionnées. Des sous-projets admissibles ont déjà été identifiés dans les villes de Sivas, Siirt et Batman. D'autres villes font actuellement l'objet d'une instruction et pourront prochainement bénéficier du prêt de la BEI. Celui-ci sera accordé en vertu d'une approche globale, définie en étroite collaboration avec une banque allemande, la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW), afin de satisfaire aux besoins spécifiques des villes turques de taille moyenne (population de 100 000 à 500 000 habitants) dans le secteur de l'eau.

Le prêt de la BEI servira à financer des investissements en matière d'approvisionnement en eau (principalement des programmes de détection de fuites), de collecte et de traitement des eaux usées (essentiellement la remise en état et l'extension de réseaux de collecte d'eaux usées et la construction de stations d'épuration) et d'évacuation des eaux pluviales (construction de canalisations à cet effet). Tout au long de la préparation et de la mise en œuvre du projet, les villes sélectionnées pourront compter sur l'aide extérieure qui est prévue dans le cadre de l'approche globale définie par la KfW et la BEI. Cette aide comprendra également un appui institutionnel, destiné à renforcer la gestion des services publics dans le domaine de l'eau dans les villes retenues.

### 45 M€ POUR LA RECONSTRUCTION DU GRAND ALGER APRÈS INONDATIONS

La BEI accorde à la Banque Algérienne de Développement (BAD) un prêts d'un montant de 45 millions d'euros qui seront consacrés à la reconstruction d'une série d'infrastructures prioritaires endommagées par les inondations catastrophiques du 10 novembre 2001 : le projet porte sur la réhabilitation urgente, sur 5 km, de la route urbaine 2x2 voies de " Frais Vallon " (Bab El Oued - Chevalley) et la construction d'un canal d'assainissement des eaux pluviales desservant l'ouest de la ville d'Alger, la réparation temporaire puis le confortement définitif de la " Jetée Mustapha " du Port d'Alger et la reconstruction urgente de 5 ponts sur les RN 11 et CW 101, détruits par des glissements de terrain dans la Willaya de Chlef à l'ouest d'Alger. Ces investissements présentent une haute priorité pour éviter la désorganisation durable de l'activité économique de la zone du Grand Alger, le principal pôle d'activité du pays. Il s'agit en effet de rétablir la continuité des trafics urbains et routiers de la zone et de

permettre la poursuite des activités du port de la capitale. Ce prêt s'inscrit dans la continuité des actions de solidarité de la BEI envers les pays partenaires de l'Union confrontés à de graves catastrophes naturelles ; ainsi la BEI a-t-elle mis en place une facilité spécifique de 600 millions pour la reconstruction de la Turquie après le tremblement de terre de l'automne 1999 et accordé des prêts en suite aux inondations ayant frappé la Pologne, la Tchéquie, la Hongrie et la Roumanie.

[www.oieau.org](http://www.oieau.org)  
Le monde de l'eau sur internet



## BILAN 2001

Le total des prêts signés par la BEI se monte en 2001 à 36,8 milliards d'euros. Comme annoncé en début d'exercice, ce chiffre a peu progressé par rapport à 2000 (36 milliards), traduisant ainsi la volonté de privilégier une orientation qualitative des décisions de financement.

En 2001, son activité a été marquée par les orientations données par les Conseils européens de Stockholm et de Göteborg (mars et juin 2001), de Gand et de Laeken (octobre et décembre 2001) invitant la BEI :

- à poursuivre son soutien aux pays candidats à l'adhésion ;
- à renforcer son activité pour développer une économie européenne basée sur la connaissance et l'innovation ;
- à promouvoir une stratégie de développement durable et à coopérer avec la Commission pour la mise en oeuvre d'une politique européenne sur les changements climatiques ;
- à soutenir l'investissement dans les secteurs particulièrement touchés par le ralentissement économique.

Pour répondre à ces invitations, la BEI a pris un certain nombre d'initiatives :

- intensification des financements de la BEI et du FEI (Fonds Européen d'Investissement) pour des projets répondant à "l'Initiative Innovation 2000" ("i2i"), mise en place après le Conseil européen de Lisbonne et extension de cette initiative aux pays candidats à l'adhésion ;
- attention spéciale accordée aux projets ayant un impact positif sur l'environnement et mise en place d'une structure renforcée de l'évaluation environnementale des projets au sein de la direction générale des projets ;
- financement jusqu'à 75 % du coût de certains projets dans les secteurs des transports, de la protection de l'environnement et du tourisme ainsi que dans les domaines couverts par "i2i", y compris l'éducation.

### BANQUE EUROPEENNE D'INVESTISSEMENT

100 boulevard Konrad Adenauer  
L - 2950 LUXEMBOURG  
Tél. : 352 43 79 31 46 - Fax : 352 43 79 31 88  
www.bei.org

## LE PLAN D' ACTIONS DE JOHANNESBURG

Le Sommet de la Terre avait pour but de traduire en actions les recommandations sur le développement et l'environnement adoptées il y a 10 ans à Rio.

Etats-Unis, Union Européenne, pays du G 77 (pays du Sud), Russie, Chine ... ont bataillé ferme pour aboutir à un plan d'actions sur cinq objectifs prioritaires :

- accès à l'électricité et aux énergies renouvelables,
- lutte contre le SIDA et les maladies tropicales,
- meilleur accès des produits agricoles du Sud aux marchés du Nord,
- sauvegarde de la biodiversité,
- et accès à l'eau pour les plus démunis.

Sur ce point, l'objectif de réduire de moitié le nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2015 a été adopté.

L'Union Européenne a lancé une initiative qui va dans ce sens. Il s'agit d'un cadre de travail pour de multiples projets de développement des infrastructures de distribu-

tion d'eau et d'assainissement dans les pays en développement, auxquels le secteur privé est invité à s'associer.

D'autre part, un accord euro-africain autour de cette initiative a été signé et l'accord avec l'Europe de l'Est, le Caucase et l'Asie centrale sera conclu prochainement, avant les pays Méditerranéens et sud-américains qui ont signalé leur intention d'y participer à l'avenir.

Le projet baptisé "L'eau pour la vie", sera financé en partie par l'aide européenne déjà existante, qui est de l'ordre de 1,4 milliard de dollars par an, le reste devant être apporté par les partenaires privés (entreprises, ONG, fondations) et les gouvernements des pays en développement concernés.

### COMMISSION EUROPEENNE

1049 Bruxelles - Belgique  
Tél. : (+32-2) 295 29 77  
europeaid-euromedinfo@cec.eu.int  
europa-eu.int/comm/external\_relations/euromed

## WEFTEC 2002

**Du 28 septembre au 2 octobre 2002 à Chicago**

Le **WEFTEC 2002**, manifestation organisée par la **Water Environment Federation**, aura cette année une importance particulière.

En effet, on y célébrera le 75<sup>ème</sup> anniversaire de la WEF, organisation sans but lucratif à vocation éducative et technologique.

Ce sera aussi le 30<sup>ème</sup> anniversaire du **Clean Water Action**, texte fondateur de la politique américaine de protection de la ressource en eau.

WEFTEC 2002 offrira 25 conférences et de nombreuses sessions techniques sur des thèmes variés (sécurité des infrastructures, gestion des services, gestion de la ressource ...).

### WATER ENVIRONMENT FEDERATION

601 Wythe Street - Alexandria, VA 22314-1994 USA  
Tél. : 800-666-0206  
csc@wef.org

## ESPAGNE :

### DES FORMATIONS À L'HYDROGÉOLOGIE ET À LA PRÉSERVATION DES SOLS

- De janvier à juillet 2003, l'**Université Polytechnique de Catalogne**, en coordination avec l'UNESCO, organise son **37<sup>ème</sup> cours d'hydrologie souterraine**. Destiné aux personnes ayant déjà de bonnes bases scientifiques, ou ayant plusieurs années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'eau, ce cours abordera tous les aspects de l'hydrogéologie via 410 heures de cours, de travaux de laboratoire et de terrain.
- L'**Institut Agronomique Méditerranéen de Sagorosse**, en liaison avec le CIHEAM (Centre International de Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes), l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II du Maroc et l'Agence Espagnole de Coopération Internationale (AECI) organise un cours approfondi consacré à la **dégradation des sols dans les régions agricoles méditerranéennes**.

Le cours est basé sur une approche essentiellement appliquée, comprenant aussi bien les aspects techniques que ceux économiques, sociaux et culturels liés à la dégradation des sols. L'objectif global est de présenter un état des lieux sur la dégradation des sols dans les pays méditerranéens et les moyens mis en oeuvre pour la ré-

habilitation et la conservation des sols. L'érosion, aussi bien hydrique qu'éolienne, la salinisation/sodification, la dégradation de la structure, la perte de fertilité et la pollution des sols seront les principales formes de dégradation présentées par des experts de différents pays ayant une grande expérience scientifique et pratique en milieu méditerranéen.

Ce cours aura lieu à Rabat (Maroc) du 21 octobre au 1<sup>er</sup> novembre.

**INSTITUTO AGRONOMO MEDITERRANEO DE ZARAGOZA**  
 Apartado 202 - 50080 ZARAGOZA - ESPAGNE  
 Tél. : 34 976 716 000 - Fax : 34 976 716 001  
 iamz@iamz.ciheam.org  
 www.iamz.ciheam.org

**CURSO INTERCIONAL DE HIDROLOGIA SUBTERRANEA**  
 Aragón, 383, 5<sup>o</sup> planta - 08013 BARCELONA - ESPAGNE  
 Tél. : 93 4582600 - Fax : 93 4590106  
 gerencia@fcihs.org  
 www.fcihs.org

## CONTRIBUTION DU PNUE AU SOMMET MONDIAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En vue du Sommet mondial sur le développement durable, le **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)** a dirigé la réalisation de 22 rapports sectoriels regroupés sous le titre : Industry as a Partner of Sustainable Development (L'industrie : un partenaire pour le développement durable).

Chacun de ces rapports examine les progrès d'un secteur industriel particulier pour la mise en oeuvre des recommandations d'Action 21. L'élaboration des rapports a été assurée par les organisations industrielles pertinentes, en étroite collaboration avec le Secrétariat de la Commission du développement durable des Nations Unies. Ces documents sont accessibles sur le site Internet de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE ([www.uneptie.org/wssd](http://www.uneptie.org/wssd)).

Pour compléter ces rapports, le PNUE a publié une synthèse (**10 ans après Rio : l'évaluation du PNUE**) qui passe en revue les progrès accomplis par le monde des affaires et de l'industrie et expose succinctement les grandes tendances et les défis à venir. Cette synthèse contient également des recommandations qui ont pour but de promouvoir des pra-

tiques compatibles avec le développement durable dans le monde des affaires et de l'industrie.

Plus de 200 participants ont contribué à la rédaction de ces rapports sectoriels, y compris 130 membres du monde des affaires et de l'industrie et plus de 70 représentants du monde du travail, d'organisations non gouvernementales et internationales et d'instituts universitaires. Il s'agit du premier effort multi-acteurs d'envergure internationale, engagé par le PNUE en collaboration avec le monde des affaires et de l'industrie, qui s'intéresse aux trois aspects du développement durable. Le Ministère français de l'Environnement a accordé son appui financier à ce travail.

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT - PNUE**  
 La Division Technologie, Industrie & Economie  
 39-43 quai André Citroën - 75739 PARIS CEDEX 15  
 Tél. : 01 44 37 14 50 - Fax : 01 44 37 14 74  
 wssd@unep.fr  
 www.uneptie.org/wssd

## LES ANGLAIS SE MOBILISENT POUR L'AFRIQUE

Plusieurs organismes anglais (pouvoirs publics, secteurs privé et associatif) ont décidé d'engager une action baptisée "**Partnership for sustainable water supply and sanitation**" à destination des pays d'Afrique.

Il s'agit de développer et promouvoir des initiatives innovantes en matières d'accès à l'eau potable et à l'assainissement, en associant tous les décideurs locaux. La cible est constituée des villes moyenne et des zones périurbaines.

Parmi les 25 partenaires impliqués, on trouve le "Department for environment, food and rural affairs, the Fo-

reign and Commonwealth Office, l'International Water Association, le Water Aid" et des compagnies d'eau comme Anglian Water, Seven Trent et Thames Water.

**PARTNERSHIP FOR SUSTAINABLE WATER SUPPLY AND SANITATION**  
 c/o WSR2, DEFRA, Zone 3H18 - Ashdown House  
 123 Victoria St. - LONDON SW1E 6DE - U.K.  
 Tél. : 44 0 20 7944 5392 - Fax : 44 0 20 7944 5398  
 andrew.russell@defra.gsi.gov.uk

## SECRETARIAT INTERNATIONAL DE L'EAU

### PARLEMENT MONDIAL DE LA JEUNESSE POUR L'EAU EN NOVEMBRE

Le **Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau** est une initiative du **Secrétariat International de l'Eau** et de ses réseaux membres. A ce jour, les partenaires sont l'UNICEF, l'UNESCO, le Ministère québécois de l'Environnement, et la Ville de Québec. D'autres viendront s'y greffer.

Cette initiative vise à associer les "générations du futur" à la conservation, à la protection et à l'utilisation économe de l'un de nos plus précieux biens communs que nous partageons sur la terre : l'Eau. Elle s'inscrit par ailleurs dans une perspective pédagogique de développement durable et solidaire.

L'organisation d'un tel Parlement est une opportunité pour une centaine de jeunes provenant des quatre coins du monde de se réunir pour réfléchir aux problèmes liés à la gestion de l'eau et de proposer des actions concrètes concernant :

- L'accès à l'eau et l'assainissement comme droit fondamental à la personne,
- La gouvernance de l'eau,
- La solidarité internationale en ce qui a trait à la gestion de l'eau.

De plus, le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau fait partie du processus d'élaboration des activités qui se

tiendront à l'intérieur de la Maison du Citoyen et de l'Eau, dans laquelle aura lieu l'Assemblée Mondiale des Sages pour l'eau, lors du 3<sup>e</sup> Forum Mondial de l'Eau à Kyoto en mars 2003.

Dans le cadre d'un débat démocratique structuré (présentation, discussions et débats, votes, etc) qui associe la jeunesse d'une trentaine de pays, le Parlement Mondial de la Jeunesse pour l'Eau a pour objectifs :

- Formuler et adopter une vision concernant la gestion de l'eau et du rôle que peut y jouer la jeunesse,
- Choisir 7 représentants qui siègeront à l'Assemblée Mondiale des Sages pour l'Eau de Kyoto - Mars 2003,
- Proposer des approches alternatives de solidarité.

Les activités de la semaine Parlementaire se dérouleront à la Station Ecotouristique Duchesnay, a proximité de la ville de Québec en novembre prochain.

**LE SECRETARIAT INTERNATIONAL DE L'EAU**  
54 rue Le Royer Ouest - MONTRÉAL - QUÉBEC  
CANADA H2Y 1W7  
Tél. : 514 849 4262 - Fax : 514 849 2822  
info@i-s-w.org  
www.i-s-w.org

## MEKONG :

### LA CHINE PARTENAIRE DE LA MEKONG RIVER COMMISSION

Le 1<sup>er</sup> avril dernier, le directeur général du département de la Coopération Internationale pour la Science et la Technologie de la République Populaire de Chine a signé l'adhésion de son pays à la **Mekong River Commission**.

Dorénavant, la Chine fournira des informations sur l'hydrologie du fleuve comme le font les autres pays partenaires (Cambodge, Laos, Thaïlande et Viet Nam).

Ces données sur la pluviométrie et le niveau du fleuve seront transmises chaque jour depuis les stations de mesure du Yunnan.

**MRC SECRETARIAT**  
Phnom Penh  
Tél. : 855 23 720 979 - Fax : 855 23 720 972  
delai@mrcmekong.org

## EUROPE DE L'EST :

### LE REGIONAL ENVIRONMENTAL CENTER EN 2001

Le "**Regional Environmental Center for Central and Eastern Europe (REC)**" a été mis sur pied en 1990 à l'initiative des Etats-Unis, de la Commission Européenne et du Gouvernement hongrois pour résoudre les problèmes environnementaux des 15 pays de la zone concernée.

L'accession à l'Union Européenne reste une des priorités pour ces pays et le REC oeuvre pour faciliter la transposition des Directives Européennes dans les législations nationales.

Un programme régional de reconstruction de l'environnement (REREP) est devenu opérationnel en 2001 pour les

pays du Sud ; 90 projets multilatéraux ont aussi été engagés pour un montant de plus de 100 M€.

2001 a aussi été marqué par la signature d'un accord de coopération entre la Commission Internationale de Protection du Danube et la Commission Internationale de Protection de la Mer Noire dans lequel le REC est associé.

**REC**  
Ady Endre ut 9-11 - 2000 Szentendre - HUNGARY  
Tél. : 36 26 504 000 - Fax : 36 26 311 294  
info@rec.org - www.rec.org

## LE G8 SOUTIENT LE FORUM MONDIAL DE L'EAU DE KYOTO

Lors de la réunion des pays du G8 à Whistler (Canada) les 12 et 13 juin dernier, les Ministres des Affaires Etrangères ont reconnu que le Forum de Kyoto sera un bon moyen de mettre en place un développement durable pour l'eau.

Grâce aux discussions engagées, la définition d'action de préservation de la ressource sera facilitée.

Les pays du G8 se sont aussi déclarés favorables au fait que 2003 soit consacré **année internationale des eaux douces**.

**SECRETARIAT OF THE 3<sup>RD</sup> WORLD WATER FORUM**  
5<sup>th</sup> FL. 2-2-4 Kojimachi Chiyoda-ku Tokyo - 102-008 - JAPAN  
Tél. : +81 3 5212 1645 - Fax : +81 3 5212 1649  
http://www.worldwaterforum.org/



## RELANCE DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

Alors que vient de s'achever le Sommet de la Terre de Johannesburg, le lancement de la 3<sup>ème</sup> phase du FEM (**Fonds pour l'Environnement Mondial**) a été entériné par les 32 pays financeurs. Seul nouvel organisme de financement issu du Sommet de Rio en 1992, le FEM est l'instrument économique des accords internationaux sur la biodiversité, les changements climatiques et les POP (Polluants Organiques Persistants).

L'environnement global ou mondial désigne l'environnement de la planète qui s'inscrit dans une logique d'intérêts transfrontaliers. En pratique, il recouvre trois domaines :

- la protection de la biodiversité,
- la réduction des émissions de gaz à effet de serre avec l'objectif de lutter contre le réchauffement terrestre,

- la protection des eaux internationales.

L'accroissement des ressources du FEM est une réponse et notamment à l'élargissement prévu de ses missions avec la lutte contre les polluants organiques persistants. Les perspectives de succès restent à cet égard incertaines et dépendent notamment de la crédibilité des pays du Nord à vouloir renforcer l'Aide Publique au Développement.

**GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY**  
1818 H. Street N. W. - Suite G6-150  
WASHINGTON DC 20433 - USA  
Tél. : 202 458 7117 - Fax : 202 522 3240  
harcher@worldbank.org  
www.gefweb.org

## DU CONFLIT À LA COOPÉRATION POUR LA GESTION DE L'EAU

DU 20 AU 22 NOVEMBRE 2002 À DELFT (PAYS-BAS)

A l'initiative de l'**UNESCO** via le Programme Hydrologique International (PHI), en collaboration avec **Green Cross International**, se tiendra à Delft du 20 au 22 novembre prochain, une conférence internationale intitulée "**From conflict to co-operation in international water resources management : challenges and opportunities**".

Il s'agira pour les différents participants d'échanger expériences et savoir-faire sur :

- l'institutionnalisation des mécanismes de coopération ;
- le partenariat public-privé ;
- la prise en compte des aspects politiques, climatiques, sociaux et technologiques.

La conférence prendra en considération les résolutions relatives à l'eau adoptées à Johannesburg lors du Sommet Mondial sur le Développement Durable.

Les 1<sup>ers</sup> résultats du programme "**PC / CP : Water for peace** (from Potential Conflict to Cooperation Potential)" seront également exposés.

Initié lors du Sommet Mondial de l'Eau, en mars 2000, ce programme pour but d'aider les autorités en charge de la gestion des ressources en eau à favoriser les actions de coopération et ainsi éviter les conflits.

Le "PC / CP" est une importante contribution au Programme Mondial pour l'Evaluation de Ressources en Eau (WWAP) soutenu par 23 agences des Nations Unies. Ce programme est une initiative de cartographie continue des progrès réalisés dans la voie d'une utilisation durable des ressources en eau.

Son "**Rapport sur la mise en valeur des ressources en eau dans le monde**", qui sera mis à jour et publié régulièrement, rendra compte des principales orientations ainsi que des résultats de ce processus.

**UNESCO**  
Division of Water Sciences  
1 rue Miollis - 75015 PARIS  
Tél. : 01 45 68 41 80 - Fax : 01 45 68 58 11  
pccp@unesco.org  
www.unesco.org/water/wwap/pccp  
**GREEN CROSS INTERNATIONAL**  
Water Conflict Prevention Programme  
160a route de Florissant - 1231 GENEVA - SWITZERLAND  
Tél. : 41 22 789 1662 - Fax : 41 22 789 1695  
waterforpeace@gci.ch  
www.greencrossinternational.net

## EUROMED :

**MIEUX INTÉGRER L'ENVIRONNEMENT DANS LE PARTENARIAT EURO-MÉDITERRANÉEN**

La 2<sup>ème</sup> Conférence ministérielle euro-méditerranéenne sur l'environnement, organisée le 10 juillet à Athènes, a adopté une déclaration relative à l'intégration de l'environnement dans le Partenariat euro-méditerranéen. Les 27 partenaires ont participé à la réunion, qui s'est déroulée dans une atmosphère constructive. La déclaration reconnaît "que les considérations environnementales doivent être mieux intégrées dans les politiques, les programmes et les projets du Partenariat euro-méditerranéen au niveau national et régional pour promouvoir le développement durable".

A cette fin la Conférence a adopté un "cadre pour une stratégie euro-méditerranéenne d'intégration de l'environnement" qui a pour trait principal l'élaboration de stratégies environnementales au sein de chaque secteur prioritaire de la coopération économique régionale : eau, industrie, énergie, transports et société de l'information. Ces stratégies devraient avoir une durée de quatre à cinq ans et comporter des éléments communs comme l'analyse de l'impact du sec-

teur sur l'environnement, des objectifs qualitatifs et quantitatifs, des calendriers d'activités et des indicateurs d'efficacité. La Conférence a approuvé un rapport de la Commission Européenne sur les cinq premières années du Programme régional euro-méditerranéen pour l'environnement ; elle a souligné la nécessité de renforcer l'action en faveur de l'environnement au niveau national et de dégager des ressources supplémentaires de sources publiques et privées. En outre, la Déclaration d'Athènes a salué le rôle actif joué par les partenaires euro-méditerranéens dans les préparatifs du Sommet mondial sur le développement durable qui a eu lieu à Johannesburg en Afrique du Sud du 26 août au 4 septembre.

**COMMISSION EUROPÉENNE**  
1049 Bruxelles - Belgique  
Tél. : (+32-2) 295 29 77  
europeaid-euromedinfo@cec.eu.int  
europa-eu.int/comm/external\_relations/euromed

## EUROPEAN WATER ASSOCIATION :

AQUATECH 2002 - AMSTERDAM

Les 3 et 4 octobre 2002

L'European Water Association (EWA) organise les 3 et 4 octobre prochain à Amsterdam une conférence internationale intitulée "Gestion des bassins versants : de l'expérience à la mise en oeuvre" dans le cadre du salon Aquatech 2002.

Des expériences, des outils de gestion et des exemples de coopération transfrontalière seront présentés.

EUROPEAN WATER ASSOCIATION  
Theodor-Heuss-Allee 17 - D-53773 HENNEF  
Tél. : 49 0 2242 872 189 - Fax : 49 0 2242 872 135  
www.ewaonline.de

## CRÉATION D'UN RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LES INONDATIONS

Lors du 2<sup>nd</sup> Forum Mondial de l'Eau de la Haye, un groupe de travail sur l'eau des rivières (**Water in rivers**) a été créé avec pour mission d'étudier les interactions entre les peuples et leur rivière.

En mai dernier, il a été décidé de créer un réseau sur les inondations (**IFNet**) pour faciliter la coopération internationale en matière de gestion des inondations.

Réduire les pertes humaines et les dommages, briser le cercle vicieux de la pauvreté, et des risques environnementaux sont les préoccupations d'IFNet.

En prévision du prochain Forum Mondial de l'Eau de Kyoto, un forum virtuel est ouvert sur le site [www.worldwaterforum.org/eng/index.html](http://www.worldwaterforum.org/eng/index.html) pour y débattre des expériences internationales de gestion des crues et des inondations.

"WATER IN RIVERS" SECRETARIAT  
c/o IDI- Japan - New Kojimachi Bldg., 5-3-23  
Kojimachi, Chiyoda-ku - Tokyo 102-0083 - Japan  
Tel. : 81 3 3263 4821 - Fax: : 81 3 3230 4030  
river@mail.idi.or.jp - www.idi.or.jp/vision



**C@RTEL**<sup>eau</sup>

**Vous êtes Maire  
ou Président de Syndicat  
Intercommunal ...**

... Etes-vous sûr de prendre  
les décisions qui s'imposent  
pour la gestion de l'eau  
dans votre commune ?

Les réponses sont sur  
**C@RTEL-eau**  
le portail internet  
des élus locaux  
pour une meilleure  
gestion de l'eau

 un site animé par l'Office International de l'Eau

<http://www.cartelleau.org>

# LIBRAIRIE

## “AUTREMENT” :

### LES NOUVEAUX UTOPISTES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En août, juste avant le Sommet de Johannesburg, Les Editions “Autrement” ont publié un nouvel ouvrage de la collection “Mutation” : “**Les nouveaux utopistes du développement durable**”.

Ce livre donne la parole à des acteurs de toutes sensibilités et de tous horizons, aujourd'hui d'ores et déjà engagés dans une démarche de développement durable.

En abordant les différents enjeux et thématiques du développement durable sans aucune exclusive, ce livre original, coordonné par **Anne Marie DUCROUX** permet d'effectuer un large tour d'horizon de la mise en oeuvre de ce concept et des défis auxquels il est confronté.

Pour la première fois, cet ouvrage donne la parole à des acteurs qui portent un regard international sur le développement durable. Gouvernements, institutions, élus, entreprises, consultants, investisseurs, ONG, syndicats, associations, collectivités territoriales, médias et cher-

cheurs, consommateurs et citoyens... tous sont impliqués dans la réflexion et dans l'action.

Que leur participation initiale repose sur l'analyse, le bon sens, la contestation ou la générosité, elle relève d'un certain courage. Car le pari du développement durable entraîne des groupes entiers vers une remise en cause difficile, technique et véritablement culturelle qui requiert une petite part d'utopie et de confiance en la possibilité de faire mieux, aujourd'hui pour demain.

#### EDITIONS “AUTREMENT”

17 rue du Louvre - 75001 PARIS  
Tél. : 01 40 26 06 06 - Fax : 01 40 26 00 26  
autrement@filnet.fr  
www.autrement.com

## LU DANS LA PRESSE

### “CLER INFOS” :

#### UNE ÉNERGIE HYDRAULIQUE ORIGINALE

“CLER Infos”, le bulletin d'information du **Comité de Liaison Energies Renouvelables** aborde dans son n°29 l'énergie hydraulique et notamment le turbinage des eaux potables et usées.

En région de montagne, les réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable sont souvent caractérisés par une forte dénivellation entre les captages et les consommateurs. Il en résulte une pression excédentaire que l'on doit dissiper avant l'entrée dans le réseau de la distribution.

Plutôt que d'utiliser un brise charge, il est très souvent possible techniquement et financièrement de récupérer cette énergie de pression au moyen de petites turbines Pelton.

Bien que le potentiel des **eaux usées** soit plus réduit, il convient tout de même d'analyser les deux types d'installations réalisables.

La première est avant la station d'épuration (STEP). Dans ce cas, le réseau d'assainissement d'une agglomération située en altitude aboutit à un bassin de tamisage et de mise en charge. L'eau usée est ensuite amenée par

conduite forcée jusqu'à la STEP, située dans la vallée, où elle est turbinée avant d'être traitée.

La seconde est après la STEP. Dans ce cas, la STEP est située en altitude et c'est l'eau épurée qui est descendue dans la vallée par une conduite forcée pour aboutir à une installation de turbinage avant d'être rejetée dans un lac ou un cours d'eau.

Toutes ces installations produisent une énergie écologique, puisqu'elles ne prélèvent aucune ressource d'eau dans la nature et contribuent à la réduction de l'émission des gaz à effet de serre. De plus, leur réalisation peut être rapide et économique, puisque la plupart des infrastructures existent ou sont projetées. Enfin, les procédures administratives sont fortement simplifiées, aucun droit d'eau n'étant nécessaire.

#### CLERC

2B rue Jules Ferry - 93100 MONTREUIL  
Tél. : 01 55 86 80 00 - Fax : 01 55 86 80 01  
www.clerc.org

### “L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES” :

#### LES PROCHAINS ARTICLES

La revue “**L'Eau, l'Industrie, les Nuisances**”, publie régulièrement des articles techniques et scientifiques touchant son domaine privilégié : l'eau, mais aussi les domaines connexes tels que les sols, les déchets, etc ...

Voici les sujets qui seront traités dans les prochains numéros :

- numéro d'octobre :  
Filtration, techniques séparatives et membranaires ;
- numéro de novembre :  
Canalisations ;
- numéro de décembre :  
Traitement et valorisation des boues ;

- Hors-série E.I.N. International n°8 :  
Spécial Mediterranean & African countries.

La rédaction est prête à accueillir gracieusement tout article technique ou scientifique portant sur ces sujets.

#### EDITIONS JOHANET

30 rue René Boulanger - 75010 Paris  
Tél. : 01 44 84 78 78 - Fax : 01 42 40 26 46  
info@editions-johanet.com  
www.editions-johanet.com



## “CAHIERS DU CG GREF” : L’ACTION DU MINISTÈRE DE L’AGRICULTURE CONTRE LA POLLUTION PAR LES PHYTOSANITAIRES

Le numéro 62 des “**Cahiers du Conseil général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts**” présente, dans un article d’Hervé DURAND, l’action de la Direction Générale de l’Alimentation pour lutter contre la pollution des eaux par les produits phytosanitaires.

Bien que n’étant pas seule à contaminer par des pesticides les eaux superficielles et souterraines, l’agriculture reste l’activité principalement responsable de la pollution de celles-ci.

Le Ministère de l’Agriculture et de la Pêche (direction générale de l’alimentation, DGAL) met en oeuvre un vaste programme, établi en 2001, de reconquête de la qualité de l’eau.

En liaison avec plusieurs Ministères (Economie, Finances et Industries, DGCRF, Aménagement du Territoire et Environnement, DE et DPPR, Santé-DGS), la DGAL intervient depuis la délivrance des autorisations de mise sur le marché jusqu’au contrôle de la distribution et de l’application des produits phytosanitaires sans négliger

l’agrément des distributeurs ni la diffusion d’avertissements agricoles aux utilisateurs.

Des actions de niveau national (récupération des emballages, contrôle des pulvérisateurs, etc) et de niveau régional (diagnostic de bassins versants, définition de zones prioritaires d’action, etc) font également partie de ce programme qui mobilise l’ensemble des agents des services déconcentrés concernés par cette reconquête.

Au sommaire de ce numéro, il faut noter aussi un article consacré au problème d’eau, à Islamabad (Pakistan) et un autre sur les matériaux au contact des eaux destinées à la consommation humaine.

### CG GREF

251, rue de Vaugirard – 75732 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 49 55 56 70 - Fax : 01 49 55 56 01

## “BIMA” : UN DOSSIER SUR L’AGRICULTURE ET LE CLIMAT

Le “BIMA”, magazine du **Ministère de l’Agriculture, de l’Alimentation, de la Pêche et des Affaires Rurales**, aborde dans son n° 1496, les conséquences des aléas climatiques sur les productions agricoles.

Sècheresse dans le Sud, inondations dans le nord : les catastrophes se multiplient, avec des conséquences économiques d’autant plus fortes que les exploitations sont spécialisées.

Les modifications des habitudes culturelles ont aussi fragilisé la production, comme par exemple celle des fruits et légumes.

La profession se mobilise : valorisation des biocarburants ou boisement pour lutter contre l’effet de serre, aménagement de retenues collinaires en Gascogne pour alimenter les rivières et permettre aux exploitants de s’affranchir des incertitudes du climat.

### BIMA

78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP  
Tél. : 01 49 55 49 55  
[www.agriculture.gouv.fr/](http://www.agriculture.gouv.fr/)

## “LA GAZETTE DES COMMUNES” : UN CAHIER SUR LA GESTION DE L’EAU

“**La Gazette des Communes**” consacre un numéro de sa collection “**Etudes et documents**” à la conférence internationale sur l’eau douce (Bonn, 2001) et à la gestion des services d’eau et d’assainissement.

La gestion des services d’intérêt économique général et plus particulièrement celle des services d’eau et d’assainissement est une question d’actualité aussi bien dans les pays développés que dans ceux en développement.

Au moment où la France se dotait de la Charte des services publics locaux signée le 16 janvier 2002 par les présidents des associations françaises d’élus, Jean-Pierre RAFFARIN pour les régions, Jean PUECH pour les départements, Jean-Paul DELEVOYE pour les communes et Claude MARTINAND pour l’Institut de la Gestion Déléguée (IGD), la conférence de Bonn a été l’occasion pour l’IGD et le Conseil mondial de l’eau, sous la houlette de son président Mahmoud ABU-ZEID, de tracer les prémices d’une transposition de la charte aux particularités des pays en développement.

Cette conférence a permis d’identifier les champs du partenariat public-privé ainsi que les facteurs-clés de son succès dans un secteur dominé mondialement par les opérateurs publics.

Les apports des intervenants ont été d’une très haute qualité et ont contribué à la préparation de la “déclaration sur la garantie d’accès aux services essentiels” discutée aux journées nationales du développement durable de Rennes les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2002 avant sa présentation au Sommet Mondial de Johannesburg.

### LA GAZETTE DES COMMUNES

17 rue d’Uzès - 75108 Paris cedex 02  
Tél. : 01 40 13 30 30 - Fax : .01 40 13 51 06

# LU DANS LA PRESSE

## H2O : L'EAU EN LIGNE

L'association **H2O** édite depuis trois ans un bulletin mensuel en ligne intitulé "**l'Eau en ligne**". L'objectif de ce bulletin est de contribuer à la réflexion et à l'échange d'information sur les questions touchant à l'eau, grâce par exemple à la reprise d'articles publiés dans des journaux d'intérêt général ou du domaine scientifique. Les contributions viennent du monde entier.

### ASSOCIATION H2O

6 rue de Vaucouleurs - 75011 PARIS  
Tél : 01 48 06 68 23 - Fax : 01 48 06 68 23  
www.h2o.net

## "LE FIGARO" :

### DURANT L'ÉTÉ, 10 ENQUÊTES SUR LES PROBLÉMATIQUES DE L'EAU

En juillet, "**le Figaro Économie**" et la rédaction scientifique du Figaro ont durant 10 jours, exploré l'équation de l'eau, la plus complexe des ressources naturelles.

Pourquoi, avec des réserves pourtant gigantesques, la planète est menacée d'avoir soif ?

Les dix enquêtes ont passé en revue les principales inquiétudes.

Faut-il craindre que le XXI<sup>e</sup> siècle soit celui des guerres de l'eau ou les pays choisiront-ils au contraire de coopérer ? Comment fixer le juste prix de l'eau pour éviter à la fois l'iniquité et le gaspillage ? Les mégapoles sont-elles condamnées à survivre sans l'eau ? Le dessalement est-il un procédé d'avenir ? Les barrages ne sont-ils pas un bienfait à double tranchant ? La Bretagne sera-t-elle un jour "propre" ? Comment s'organise l'Afrique sahélien-

ne ? Pourra-t-on résoudre le casse-tête du transport de l'eau et faire en sorte, par exemple, que les lacs qui débordent au nord de l'Italie puissent alimenter les plaines desséchées de Calabre ?

L'eau, c'est devenu un cliché, sera le pétrole du XXI<sup>e</sup> siècle. Ce cliché a deux visages. Tant mieux si l'eau devient un autre moteur de la croissance économique, mais méfions-nous si elle devient une arme captable de déstabiliser des régions entières pendant des décennies.

### LE FIGARO

37 rue du Louvre - 75002 PARIS  
Tél. : 01 42 21 62 00 - Fax : 01 42 21 64 05



# EAUDOC

Office International de l'Eau

Le portail vers la documentation sur l'eau

**NOS OUTILS DOCUMENTAIRES**

- Bases de Données EAUDOC
- Thésaurus EAU
- Revue des Sommaires
- Études et Synthèses

**ACTUALITÉS**

- Agenda des Événements
- Revue de Presse quotidienne
- Mensuel Information Eaux
- Dernières Parutions



**200 000 Documents Disponibles**

**PRESTATIONS À LA CARTE**

- Alerte EAUDOC (veille)
- Dossiers documentaires personnalisés
- Études et Synthèses "à la carte"

**LES INCONTOURNABLES**

- Collections d'ouvrages
- Cédéthèque
- Ouvrages de référence
- Liens vers les Sites Eau en France et dans le Monde

http://eaudoc.oieau.fr

# RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN



## RÉUNION CONSTITUTIVE DU RÉSEAU DES ORGANISMES DE BASSINS TRANSFRONTALIERS

**Les 25 et 26 novembre 2002 à Thonon-les-Bains**

Compte tenu de la grande importance dans le monde des fleuves, lacs ou aquifères partagés entre plusieurs pays riverains, des méthodes spécifiques sont nécessaires pour en assurer une gestion intégrée appropriée. Du fait de leur trop faible prise en compte dans les débats multilatéraux sur la nouvelle gouvernance des ressources en eau, la dernière Assemblée Générale du **Réseau International des Organismes de Bassin**, qui s'est tenue en Mai 2002 à Québec, a entériné la proposition de l'Académie de l'Eau de créer un réseau spécifique des organismes de bassins transfrontaliers.

L'objectif d'un tel réseau serait de permettre aux responsables et techniciens des Organismes existants de mieux se connaître et échanger leurs expériences, de comparer leurs approches et méthodes et ainsi de faciliter la création et le renforcement de nouveaux organismes adaptés pour les bassins transfrontaliers et de développer la coopération entre les pays concernés.

La Commission Internationale pour la Protection des Eaux du Lac Léman (franco-suisse), et l'Agence de l'Eau

française Rhône-Méditerranée-Corse, ont proposé d'organiser la première réunion constitutive de ce **Réseau des Organismes de Bassins Transfrontaliers**, qui se tiendra : les 25 et 26 Novembre 2002 au Château de Ripaille sur les bords du Lac Léman Thonon-les-Bains.

Les réflexions s'appuieront sur la très intéressante étude sur les Commissions Internationales que vient de publier " l'Académie de l'Eau ", ainsi que sur les enseignements tirés de l'application, notamment, de la convention d'Helsinki, de la convention des Nations Unies sur les fleuves internationaux, ainsi que de la récente Directive-cadre européenne ou de programmes de coopération tels que HÉLP, DSEA, PCCP, HYCOS, ... Les conclusions seront adressées aux organisateurs du prochain III<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau de Kyoto.

Les dates des 25 et 26 Novembre 2002 ont été choisies, afin de permettre aux délégués qui le souhaiteraient de participer également à l'Atelier International PCCP des 21 et 22 Novembre à Delft (Pays-Bas) ou au Salon International "Pollutec" de Lyon des 27, 28 et 29 Novembre.

### CEENBO :

#### LA MISE EN OEUVRE DE LA DIRECTIVE-CADRE SUR L'EAU EN EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

C'est à Varsovie, les 4 et 5 juillet derniers, que les membres du CEENBO (**Réseau Régional des Organismes de Bassin pour l'Europe Centrale**) se sont réunis pour un atelier consacré à la mise en oeuvre de la Directive-Cadre sur l'eau.

Le thème était l'analyse des impacts et des pressions anthropogéniques.

Les travaux ont abordé sur 2 journées les points suivants :

- Introduction générale sur l'avancement des groupes de travail européens pour l'application de la Directive-Cadre.
- Présentation de l'analyse des pressions et impacts : concepts de base, enjeux, étapes, résultats attendus.
- Analyse des pressions : proposition de méthode, données à collecter (principaux types de pression, sources d'information existantes, lien avec les directives sectorielles), codification hydrographique, présentations cartographiques.
- Méthodes et outils existants pour évaluer et présenter les impacts significatifs.
- Les aspects économiques : information sur le guide européen, état initial (analyse économique des usages de l'eau, scénarios et tendances pour 2015, (risque de non atteinte de l'objectif), évaluation du coût des mesures, recouvrement des coûts.
- Présentation et analyse du projet de guide d'application européen (version du 7 juin, conclusions de la réunion de Berlin).
- Présentation par les Pays Candidats des travaux en cours pour l'application de la Directive-Cadre, et des problèmes qui se posent pour l'analyse des pressions et des impacts dans leur pays.

Un document pédagogique rassemblant l'essentiel des communications présentées à l'atelier a pu être réalisé dans des délais très courts grâce à l'intervention de la **Fondation de l'Eau de Gdansk**, Centre de formation professionnelle. Le CD-rom de l'ensemble des communications sera disponible en septembre.

A l'issue de l'atelier, les participants ont fait part de leur intérêt pour une participation accrue des Pays Candidats dans le processus de mise en oeuvre de la Directive-Cadre, à la fois pour l'élaboration de la Stratégie de mise en oeuvre sous couvert des réunions des Directeurs de l'Eau européens, et pour l'élaboration des guides d'application par les Groupes thématiques.

Les participants ont insisté sur la difficulté d'accès à une information pertinente et à jour, et sur l'importance de prendre en compte les spécificités et les opinions des Pays en cours d'accession à l'Union Européenne. Ils ont souhaité être informés régulièrement de l'état d'avancement des différents guides d'application, et obtenir les versions provisoires des guides en cours de rédaction.

Ils ont demandé au CEENBO d'inviter la DG Environnement à participer aux prochains ateliers organisés sur le thème de l'application de la Directive-Cadre, et ils ont envisagé une présentation des conclusions de ces ateliers à la prochaine réunion des Directeurs de l'Eau européens.

#### SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT - RIOB

21, rue de Madrid - 75008 PARIS

Fax : 01 40 08 01 45

[riob2@wanadoo.fr](mailto:riob2@wanadoo.fr)

[www.riob.org](http://www.riob.org)



# OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

## ENGREF - OIEAU : UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE

Le centre **ENGREF** de Montpellier assure la formation d'ingénieurs du Génie Rural, des Eaux et des Forêts. La spécialisation "eau" concerne soit des formations doctorales (DEA - Doctorat) soit un mastère spécialisé.

Depuis 5 ans, l'Office International de l'Eau fait partie des organismes qui proposent des sujets de synthèses aux élèves-ingénieurs, leur permettant ainsi de valider certains enseignements.

De plus, l'OIEau couronne les trois meilleurs travaux et leur attribue un prix d'une valeur de 450 euros.

L'OIEau assure la distribution de ces synthèses, sous forme de recueils disponibles au service Documentation.

### Les synthèses 2002 :

- **ASPECTS REGLEMENTAIRES**
  - Réforme de la loi sur l'eau : que va t-elle changer ? comment est-elle interprétée ?
  - La mise en place de la Directive-Cadre dans la gestion des bassins versants internationaux en Europe
- **AGRICULTURE**
  - Quel avenir pour l'agriculture irriguée des pays tiers méditerranéens, suite aux accords euro-méditerranéens de libre-échange ?
  - Irrigation en France : comment sera valorisée l'eau si son coût global pour l'agriculture augmente ?
  - Solutions alternatives à l'épandage agricole classique de boues de station d'épuration
- **TRAITEMENTS**
  - Comment alimenter en eau potable moins de 50 habitants ?
  - Bilan en France des opérations d'infiltration-percolation des eaux usées traitées
  - La décoloration des effluents industriels
- **RESEAUX**
  - L'augmentation de la température de l'eau dans les réseaux d'eau potable
  - Déversoir d'orage : fonctions, réglementation et implantation

- **SOCIOLOGIE / POLITIQUE / ECONOMIE**
  - Les marchés de droits d'eau : principes et pertinence
  - Modes de communication utilisés pour sensibiliser le public à la protection de la ressource en eau
  - Economie de l'environnement - quelles méthodes pour internaliser les coûts externes ? cas de l'eau - bilan des expériences
  - Baignade en eau douce et santé : le prix de la qualité
- **GESTION DE LA RESSOURCE : ASPECTS INTERNATIONAUX**
  - Catastrophe écologique de la mer d'Aral - causes, conséquences et perspectives
  - Le tigre et l'Euphrate : cas d'une gestion conflictuelle
  - Enjeux majeurs du développement et de la gestion du bassin du mékong
  - Les organismes de gestion de l'eau par bassin hydrographique dans les pays de la Méditerranée
- **GESTION DE LA RESSOURCE ET DES ECOSYSTEMES**
  - L'espace en gestion de l'eau : comment les acteurs des processus participatifs se le représentent-ils ?
  - Evaluation des risques écotoxicologiques : fondements théoriques et mise en application en France
  - Inventaire, statuts et fonctionnement des structures internationales de gestion des grands lacs internationaux et de leur bassin dans le monde.

Chaque recueil est vendu au prix de 30,50 euros.

### ECOLE NATIONALE DU GÉNIE RURAL DES EAUX ET FORÊTS (ENGREF)

648 rue Jean-François BRETON  
34090 MONTPELLIER  
Tél. : 04 67 04 71 00

### OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU

15 rue Chamberland - 87065 LIMOGES Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax. 05 55 11 47 48  
snide@oieau.fr - www.oieau.org



### CONFERENCIA INTERNACIONAL DE ORGANISMOS DE CUENCA

MADRID / ESPAÑA / 4 / 5 / 6 NOVIEMBRE 2002

La gestion intégrée des ressources en eau constitue aujourd'hui un élément essentiel du développement durable.

D'une manière très concrète, le bassin hydrographique est le cadre de référence d'une telle gestion, car c'est l'unité naturelle fondamentale où interfère le milieu physique et les activités humaines et où l'on peut avoir une vision globale de l'ensemble de la ressource en eau et de ses usages.

L'Espagne a été pionnière dans la mise en place d'une gestion de l'eau par bassin avec la création dès 1926 de la **Confédération Hydrographique de l'Ebre** et l'extension ensuite en peu de temps à tous les bassins du pays.

L'Union Européenne, avec la récente Directive-Cadre, reconnaît le bassin comme élément fondamental de sa politique de l'eau.

L'Espagne souhaite contribuer au processus de réflexion à cette approche en organisant du 4 au 6 novembre 2002 à Madrid une **Conférence Internationale sur les Organismes de Bassin (CIOC)**, qui traitera de la constitution et des fonctions des organisations de bassin, de la planification et des instruments utiles à la gestion globale des eaux. Cette Conférence s'intègre dans le programme des célébrations du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la création des Conférences Hydrographiques en Espagne et dans les rendez-vous prévus par le **Réseau International des Organismes de Bassin (RIOB)** et le "Global Water Partnership" pour la préparation du III<sup>ème</sup> Forum Mondial de l'Eau de Kyoto en mars prochain.

www.cioc.tilesa.es  
cioc.madrid2002@tilesa.es

## AVEC 322 SESSIONS AU CATALOGUE 2003, LE CNFME ÉLARGIT SON OFFRE DE STAGES

L'évolution des métiers et techniques est chaque année la préoccupation du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau et les formations proposées sont adaptées sans cesse aux attentes de nos partenaires. L'offre de stage pour l'année 2003 verra la création de 30 nouveaux stages par rapport à 2002.

Pour la première fois depuis sa création, le catalogue de formation dépasse les 200 stages : **205 stages au total**, ce qui représente **322 sessions de formation** ! qui apportent une réponse concrète et adaptée à l'ensemble des organismes et entreprises du secteur de l'eau, aussi bien qu'aux concepteurs, constructeurs, équipementiers, contrôleurs, gestionnaires.

Les stages techniques reposent sur **un concept de formation en situation réelle de travail unique en FRANCE et en EUROPE**, développé depuis plus de vingt cinq ans par l'Office International de l'Eau.

Cette offre de formation s'étend de la protection de la ressource en passant par les aspects juridiques et normatifs, les domaines techniques, la gestion des services, les milieux aquatiques. **L'équipe des 25 formateurs, ainsi que le réseau d'experts du Centre National de Formation aux Métiers de l'Eau apporte sa compétence technique et pédagogiques** au travers d'une offre thématique déclinée de la découverte du métier, de la protection de la ressource, de l'analyse et du contrôle des eaux, du pompage, de la production d'eau potable ou industrielle, de la maîtrise de la qualité dans les réseaux de distribution, des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales, de l'assainissement individuel et des ouvrages d'épuration urbains et industriels, de la gestion et de l'entretien des milieux, sans oublier la gestion technique et financière des services, la réglementation, la sécurité, ...

Ces stages, identifiés par objectifs, contenu, niveau, durée et dates, sont d'une durée de 2 à 4 jours en général, apportant des réponses précises aux participants, car ciblés sur un sujet, tout en prenant en compte l'ensemble des éléments nécessaires, ainsi que l'évolution permanente des textes et techniques.

Des cursus de formation sont proposés sur pratiquement tous les thèmes pour permettre aux participants de progresser dans leur métier sur une base pluriannuelle d'évolution.

**Les formations sont réalisées sur de véritables installations recréant la réalité de l'environnement familier des participants** : réseau enterré de pose de canalisations et de recherche de fuites, unités de pompage et production d'eau potable et élimination des micropolluants, unités biologiques et physico-chimiques de traitement des eaux usées urbaines et de déshydratation des boues, usine de détoxification des effluents, stations de pompage, plateforme d'automatisme et de régulation, réseaux d'assainissement et plateforme de contrôle des réseaux, plate-forme de débitmètre échantillonnage, laboratoire d'analyse.

L'ensemble des stages est consultable et téléchargeable sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.oieau.fr/cnfme>

### CENTRE NATIONAL DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'EAU

Pascal BOYER

22, Rue Chamberland - 87065 LIMOGES CEDEX

Tél. : 05 55 11 47 79 - Fax : 05 55 11 47 01

<http://www.oieau.org> - [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr)

AUTOSURVEILLANCE

## TESTEZ VOTRE STATION D'EPURATION

Spécialement conçue pour réaliser durant 1 an le suivi d'une station d'épuration de moins de 10 000 équivalent-habitants, la mallette d'autosurveillance de l'Office International de l'Eau permet de réaliser les tests hebdomadaires suivants : limpidité, recherche du voile de boue, recirculation, décantation, ammoniacale, nitrate, phosphate (en option).

Un kit de recharge permet de renouveler les réactifs d'analyses chaque année.

Poids : 5 kg - Dimensions : 46 x 33 x 15 cm



Prix : 380 Euros HT\*

Recharge annuelle :

70 Euros HT\*

\* hors option phosphate



## AVEC LA MALLETTE D'AUTOSURVEILLANCE

### Commande

Office International de l'Eau - Le CNFME

Rue du Cdt. Belmont - 23300 La Souterraine

Tél. : 05 55 63 23 68 - Fax : 05 55 63 28 45 - [cnfme@oieau.fr](mailto:cnfme@oieau.fr)



DATE	REF.	TITRE
04-08/11/02	02.C.09B	Stratégie et organisation de la recherche de fuites
04-08/11/02	02.C.22A	Les règles sanitaires dans les réseaux intérieurs d'eau potable
04-08/11/02	02.F.24A	Le transport des fluides en station d'épuration
04-08/11/02	02.F.14B	Les filières de traitement et de valorisation des boues de stations d'épuration
04-11/11/02	02.D.03A	Comment prendre en compte les règles de l'art dans le cahier des charges
04-08/11/02	02.F.20A	La mise en assurance qualité des services d'eau selon les normes ISO-9000
04-08/11/02	02.N.27A	Conception et dimensionnement des stations de détoxification
13-15/11/02	02.A.12B	Analyses des risques : Nouveaux outils de la qualité
13-15/11/02	02.B.17B	Qualité et goûts de l'eau
12-15/11/02	02.E.28D	Sécurité des personnels intervenant dans les réseaux d'assainissement
13-14/11/02	02.G.01B	Les contrôles en maîtrise d'œuvre forages d'eau
13-15/11/02	02.N.21B	Initiation à la détoxification
19-22/11/01	02.K.14A	La gestion du risque d'inondation
19-20/11/01	02.E.30C	Inspection télévisée des réseaux d'assainissement
18-22/11/01	02.F.02E	Exploiter une station d'épuration à boues activées-2° Degré - Module 1
18-22/11/01	02.F.06B	Nitrification, dénitrification et déphosphatation
18-22/11/01	02.F.07D	Conception et dimensionnement - Module 1
18-22/11/01	02.E.17B	L'assainissement individuel : Réglementation et réalisation
25-29/11/02	02.L.05B	Autosurveillance des stations d'épuration : Comment la réaliser ?
25-29/11/02	02.L.06B	Exploitation et entretien des capteurs de qualité de l'eau
03-04/12/02	02.B.10A	Elimination des pesticides
02-06/12/02	02.C.18A	Etude hydraulique d'un réseau : Pompage et distribution - Niveau 3
02-05/12/02	02.E.24A	Hydrologie urbaine et gestion des réseaux - Niveau 2
02-06/12/02	02.G.03B	Le forage d'eau
02-06/12/02	02.I.08A	Optimiser le fonctionnement d'un service maintenance
02-06/12/02	02.K.01A	La gestion technique d'un service d'eau potable
02-06/12/02	02.N.07D	Détoxification des effluents
09-13/12/02	02.C.03B	Exploiter les réseaux d'eau potable-Niveau 2
09-13/12/02	02.F.25A	Exploiter les stations d'épuration extensives



DATE	REF.	TITRE
09-13/12/02	02.E.13A	La réhabilitation des réseaux d'assainissement
09-13/12/02	02.F.18D	Exploiter une station d'épuration à boues activées - 2° Degré - Module 2
09-13/12/02	02.F.08B	Participer à la réception d'une station d'épuration type boue activée
09-13/12/02	02.F.26A	Audit qualité interne
16-19/12/02	02.C.19B	Préparation de la qualification à la maintenance des disconnecteurs
17-20/12/02	02.C.20F	Qualification à la maintenance des disconnecteurs)
16-19/12/02	02.C.31A	Le nettoyage et la réhabilitation des réseaux d'eau potable : Canalisations et branchements
16-20/12/02	02.E.15A	La maîtrise des rejets urbains par temps de pluie : Stratégie et moyens
16-19/12/02	02.S.03B	L'évaluation de la qualité globale du cours d'eau : Comment la réaliser
16-20/12/02	02.N.08B	Exploitation d'une station de détoxification (N.08)

**Catalogue  
2003  
sur le Web !**

Le détail de ces formations ainsi que le **calendrier des stages 2003** est disponible sur le Web :  
<http://www.oieau.org/stages>

## Bulletin de Réservation (à faxer au 05 55 11 47 01)

### STAGE CONCERNE

Référence : 0 2

Intitulé du stage :

Dates :

### PARTICIPANT

Nom et Prénom :

Fonction :

Service :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :

### SOCIETE

Adresse :

Téléphone :

Télécopie :

E-mail :



N° SIRET :

Code APE :

Les "Convention-Convocation-Facturation" sont à adresser :

à l'adresse ci-contre

à l'organisme suivant :

N° SIRET :

Code APE :

A M. ou Mme :

Fait à : Signature

Le : et cachet

Office International de l'Eau - Le CNFME - 22 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex  
Tél. : 05 55 11 47 00 - Fax : 05 55 11 47 01 - E-mail : [stages@oieau.fr](mailto:stages@oieau.fr)

# AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
28/09 - 02/10/02	Chicago USA	<b>WEFTEC 2002</b> (Sécurité des infrastructures, gestion des services, gestion de la ressource)	<b>WATER ENVIRONMENT FEDERATION</b> Tél. : 800-666-0206 csc@wef.org
3-4/10/02	Amsterdam PAYS-BAS	<b>EWA :</b> conférence sur la gestion des bassins versants	<b>EUROPEAN WATER ASSOCIATION</b> Tél. : 49 0 2242 872 189 Fax : 49 0 2242 872 135 www.ewaonline.de
10/10/02	Paris FRANCE	Evaluer notre politique de l'eau à l'aube des VIII <sup>èmes</sup> programmes	<b>CERCLE FRANÇAIS DE L'EAU - SÉNAT</b> Tél. : 01 42 34 30 05 - Fax : 01 42 34 40 41 cfe@club-internet.fr
11/10/02	Toulouse	Météo France depuis 20 ans à Toulouse	<b>METEO FRANCE</b> Tél. : 05 61 07 80 80 - Fax : 05 61 07 80 09
16-18/10/02	Marrakech MAROC	Le dessalement par voie nucléaire	<b>IAEA</b> Fax : 43 1 2600 29580 unscat@iaea.org
4-6/11/02	Madrid ESPAGNE	Conférence Internationale sur les Organismes de Bassin (CIOC)	<b>CIOC</b> cioc.madrid2002@tileasa.es www.cioc.tileasa.es
13-16/11/02	Nice FRANCE	Année Internationale de la Montagne : montagne et méditerranée	<b>Conseil Général des Alpes-Maritimes</b> Tél. : 04 93 18 61 30 - Fax : 04 93 18 64 00 www.montagnes2002.org
20-22/11/02	Delft PAYS-BAS	Du conflit à la coopération pour la gestion de l'eau	<b>UNESCO</b> Tél. : 01 45 68 41 80 - Fax : 01 45 68 58 11 pccp@unesco.org www.unesco.org/water/wwap/pccp
25-26/11/02	Thonon-les-Bains FRANCE	Réunion constitutive du réseau des Organismes de bassin Transfrontaliers	<b>STP RIOB</b> Fax : 01 40 08 01 45 riob2@wanadoo.fr - www.riob.org
26-29/11/02	Lyon FRANCE	<b>POLLUTEC 2002</b>	<b>POLLUTEC</b> Tél. : 01 47 56 21 24 - Fax : 01 47 56 21 20 www.pollutec.com
27-28/11/02	Maastricht PAYS-BAS	Un symposium pour la Meuse	<b>AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE</b> Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85 www.eau-rhin-meuse.fr www.cipm-icbm.be
3-5/12/0202	Toulouse FRANCE	Microfluidique : Micro-écoulements liquides et gazeux, phénomènes physiques et applications	<b>SHF</b> Tél. : 01 42 50 91 03 - Fax : 01 42 50 59 83 shf@shf.asso.fr http://www.shf.asso.fr/manifshf.html
16-17/12/02	Montpellier FRANCE	Les inondations en France : Prévention - Responsabilité Gestion	<b>AGROPOLIS</b> soulie@agropolis.fr ou verseau@mnet.fr
04-06/03/03	Nice FRANCE	Water and Wastewater Europe 2003	<b>PENNWELL</b> Tél. : 918 835 3161 wwe2003.events.pennnet.com/home.cfm

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web  
<http://eaudoc.oieau.org>